



## *Le monument du mont Judaïque et les hommages à la gens Augusta : réflexions sur l'urbanisme de Burdigala*

Milagros Navarro Caballero \*

Cet article revient sur une découverte majeure de l'archéologie bordelaise : il s'agit d'une galerie de portraits de la famille impériale julio-claudienne trouvée sur le mont Judaïque à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Tous les éléments qui composaient ces monuments honorifiques y étaient représentés : d'une part, deux plaques épigraphiques presque complètes, avec les dédicaces à Drusus III et à l'empereur Claude, ainsi qu'un petit fragment d'une troisième, qui devaient occuper la face frontale des piédestaux ; d'autre part, trois statues iconiques plus grandes que nature (deux *togati* et une femme, très vite identifiée, probablement à tort, comme Messaline), qui étaient érigées sur ces bases. Si la plupart de ces restes ont disparu, les deux togats, conservés aujourd'hui au Musée d'Aquitaine, sont encore les témoins d'une partie de l'ancienne *Burdigala* <sup>1</sup>.

Ces hommages étaient presque ignorés de la recherche actuelle. Leur réhabilitation fait partie intégrante de la révision effectuée en collaboration étroite avec L. Maurin sur l'épigraphie romaine de Bordeaux Antique <sup>2</sup>. Dans un article précédent <sup>3</sup>, j'ai analysé de façon détaillée les éléments qui composaient ces hommages, ainsi que les sources érudites qui permettaient de les connaître, malgré leur disparition actuelle. Si un rappel des aspects les plus remarquables reste indispensable, il s'agit maintenant d'insister sur le type de bâtiment où les bases et les statues étaient exposées, ce qui nous amène à revenir sur l'histoire et l'urbanisme de Burdigala, le chef-lieu de la cité de Bituriges Vivisques.

### *L'histoire d'une découverte, d'une conservation et d'une disparition*

#### *La découverte*

La trouvaille sur le mont Judaïque a été décrite par Gabriel de Lurbe (?-1619), avocat à la cour de Bordeaux, devenu en 1572 procureur syndic de la Jurade, dans ses *Chroniques Bourdeloises*, plus précisément dans l'édition de l'année 1594 <sup>4</sup>. Brièvement mentionnés dans le texte principal <sup>5</sup>, les objets exhumés sont publiés avec beaucoup de détails dans un petit fascicule intitulé *Discours sur les antiquitez trouvées près le*

\* Chercheur au CNRS, Institut Ausonius, CNRS-Université Bordeaux 3.

1. La plupart des auteurs semblent ignorer la conservation de deux statues masculines jusqu'à nous jours, au Musée d'Aquitaine.
2. Maurin & Navarro Caballero sous presse (*ILA Bordeaux*).
3. Navarro Caballero 2008.
4. Sur G. de Lurbe, sa personnalité, son oeuvre, voir Navarro Caballero 2008, 197-198.
5. De Lurbe 1594, f. 37 v° ; 1619, 52 v° et 53 r°. Sous la rubrique correspondant à l'année 1594, de Lurbe écrit : « le vingt-uniesme Juillet au dit an furent trouvées dans un champ hors la ville près le prieuré Saint-Martin, le long de la Divise, trois grandes statues de marbre blanc, avec quelques inscriptions latines, et autres antiquités, comme il appert amplement par le discours sur ce fait, cy-après inséré ».



Fig. 1 a. - Copie d'une vue chorographique de Bordeaux conservée aux A.M.Bx, l'original pourrait dater, selon É. Jean-Courret, des années 1525-1535 (cl. B. Rakotomanga).

prieuré S. Martin en juillet 1594. Ce livret fut édité avec les *Chroniques Bourdeloises* dès l'édition française de 1594-1595<sup>6</sup>.

La découverte a eu lieu le mois de juillet de 1594<sup>7</sup>. Voici le témoignage de G. de Lurbe : « Le sieur de Donzeau, lieutenant particulier en la seneschaussée de Guyenne, faisant parmy des vieilles mesures et murailles en un champ à luy appartenant hors la ville près le prieuré S. Martin, tirer de la pierre pour employer en bastiment, les manœuvres qu'il y avoit commis auroient le 21 dudit mois en bechant la terre trouvé dans icelle trois pieds [1 m environ] ou environ de profondeur deux grandes statues de marbre blanc »<sup>8</sup>. Les travaux ont continué : « le 24. dudit mois auroient trouvé une autre statue d'homme de pareille estoffe et grandeur, sans teste & bras ».

Des inscriptions fragmentées ont été mises à jour dans cette même journée du 24 juillet 1594 : « avec nombre de pièces

6 La première partie, les *Chroniques Bourdeloises* portent la date de 1594 ; la seconde partie, le discours, celle de 1595 (rappelons cependant qu'il s'agit de la deuxième édition ; G. de Lurbe avait publié la première en latin, intitulé *Burdigalensium rerum chronicon*, à Bordeaux en 1590). Cette édition a été suivie d'éditions posthumes, complétées par différents auteurs bordelais. Dans l'édition de 1619-1620, la première partie, signée par G. de Lurbe, est datée de 1619 et le *Supplément des Chroniques de la Noble Ville & Cité de Bourdeaux* de Darnal en 1620, ajoute les années 1595-1619. Une quatrième édition voit le jour en 1672, dans laquelle un auteur inconnu, que l'on pense être Jean de Ponthelie, rédige les années 1620-1671 ; la cinquième et dernière version paraît en 1703 sous la responsabilité de M. Tillet, qui a rédigé les rubriques correspondant aux années 1692 à 1701.

7 Cette date a été remise en question, à tort, par P. Courteault dans son article de 1940 car il confond le témoignage de G. de Lurbe avec des témoignages antérieurs sur des vestiges à caractère monumental dans la même zone. Sur la question, Navarro Caballero 2008, 201. Ces témoignages seront pris en considération ultérieurement, au moment de parler de la typologie du bâtiment qui s'érigait au début de l'Empire sur le mont Judaïque.

8 De Lurbe 1619, 61 r°.



Fig. 1 b. - Détail de la vue chorographique précédente, Maison des Vestales (lecture et cliché É. Jean-Courret).

de marbre bien poly, contenant plusieurs inscriptions Latines à pièces rapportées »<sup>9</sup>, c'est-à-dire, composées de plusieurs fragments, dont les deux principales, bien que fragmentaires, mesuraient deux pieds de largeur, c'est-à-dire environ 65 cm, et plus encore de longueur ». Il décrit et commente ensuite les textes qui étaient des dédicaces honorifiques aux membres de la *Domus Augusta* : après avoir pris « avis des gens doctes »<sup>10</sup>, G. de Lurbe conclut que la première inscription était dédiée à Drusus l'Ancien. On sait aujourd'hui qu'il s'agissait d'une erreur, car le personnage honoré était en réalité Drusus III, deuxième fils de Germanicus et frère de Caligula<sup>11</sup>. Par contre, sa lecture de la seconde inscription, une dédicace à l'empereur Claude, est tout à fait correcte. Le troisième texte était probablement dédié à un fils de Germanicus.

Les inscriptions et les statues étaient accompagnées de fragments de céramiques (que de Lurbe décrit comme des morceaux issus d'un sol en mosaïque<sup>12</sup>), de restes de plomb<sup>13</sup> et de plusieurs monnaies de Claude, « de Messaline<sup>14</sup> », de Domitien, des Antonins, de Gordien, de Victorin, de Constantin et de Licinius<sup>15</sup>.

Mais G. de Lurbe a commis une erreur en ajoutant aux découvertes un faux (fig. 2 a et b) : « Mais ce qui est de

plus singulier, c'est une médaille de bronze représentant le cachet de Neron, avec le pourtrait du combat d'Apollon & Marsias, & punition d'iceluy. A l'entour de laquelle sont écrits ces mots, NERO CLAVDIVS. CAESAR. AVGVSTVS. GERMANICVS. P. MAX. TR. P. IMP. P.P.»<sup>16</sup>. À la suite de C. Jullian<sup>17</sup>, j'ai déjà eu l'occasion d'analyser la pièce<sup>18</sup>, aujourd'hui disparue, copie d'une cornaline que possédait

9. De Lurbe 1619, 61 r°.

10. De Lurbe 1619, 62 r°.

11. Voir infra, commentaire épigraphique.

12. « grande quantité de petites pièces de terre cuite de diverses couleurs », de Lurbe 1619, 61 r° ; Arrerac dit exactement que les tesselles étaient blanches et noires (1625a, 5 ; 1625 b, 230).

13. « des lopins de plomb fondu », de Lurbe 1619, 61 r°.

14. Plutôt qu'aux rarissimes didrachmes de Messaline frappées à Césarée de Cappadoce, on pensera à quelque légende mal lue au nom d'une Agrippine.

15. On sait par ailleurs que les Jurats ont fait collection de ces monnaies.

16. P. 61 à droite, à la fin de la description des objets trouvés à côté du prieuré Saint-Martin.

17. *IRB*, II, p. 250-252, qui part du travail de Molinier 1886, in-8°.

18. Navarro Caballero 2008, 200-201.

## LE CACHET DE NÉRON.



Fig. 2. - Le cachet de Néron et ses parallèles.

2.a. Le cachet publié par G. de Lurbe.

2.b. Le cachet publié par G. du Choul.

les Médicis, pièce relativement répandue chez les érudits de l'époque<sup>19</sup>. Cet ajout superflu, très vite reconnu comme faux, a jeté une ombre sur le témoignage de Gabriel de Lurbe et explique en partie le malaise qui a entouré l'extraordinaire trouvaille du mont Judaïque jusqu'à nos jours. Si nous ignorons la source exacte de la supercherie, les preuves semblent accuser le très dévoué de Lurbe lui-même, acteur volontaire (pour donner plus d'importance à la découverte) ou involontaire (on a très bien pu lui vendre l'objet en lui faisant croire qu'il provenait du mont Judaïque).

G. de Lurbe place toute cette découverte dans un endroit situé en dehors de la ville dont il rappelle en plusieurs occasions que c'était au sommet du mont Judaïque, à côté du prieuré Saint-Martin, plus exactement entre celui-ci et la Devèze<sup>20</sup>, à 100 pas de la ville environ<sup>21</sup>. Le lieu, appartenant au seigneur de Donzeau, lieutenant particulier en la seneschaussée de Guyenne<sup>22</sup>, était vide de bâtiments modernes car il était cultivé, mais les pierres qui y affleuraient semblaient être suffisamment nombreuses pour que l'endroit soit utilisé comme carrière pour d'autres édifices. D'ailleurs, G. de Lurbe décrit à plusieurs reprises les structures archéologiques visibles : les statues et les inscriptions avaient été découvertes « parmi des vieilles masures et murailles », (...) « divisé en cellules avec des longiers de muraille en forme de portique »<sup>23</sup> (...) « les murailles qui restent sont tres-fortes, espèces & bien cimentées »<sup>24</sup>. Les recherches topographiques effectuées sur la ville de Bordeaux, notamment celles d'É. Jean-Courret<sup>25</sup>, permettent de situer le prieuré de Saint-Martin, aujourd'hui disparu, à l'angle sud-est du carrefour des rues du Château d'Eau et Judaïque, sous l'actuel bâtiment de la *Lyonnaise des Eaux*. La découverte eut donc lieu à l'est du prieuré, à l'angle de la rue du Château d'Eau et de la rue George Bonnac, sur le parking Gambetta<sup>26</sup>. Cette localisation est confirmée par une vue chorographique de Bordeaux des années 1525-1535<sup>27</sup> : le

champ situé à gauche du prieuré Saint-Martin, vers la Devèze, là où, en 1594 ont été trouvées les inscriptions et les statues, porte le nom de « Maison des Vestales »<sup>28</sup> (fig. 1 a et b). L'origine de cette dénomination savante n'est pas connue, mais tout porte à croire qu'elle a un rapport avec les statues et les ruines à une époque où ces dernières - et peut-être aussi d'autres éléments - étaient encore apparents.

G. De Lurbe propose deux interprétations du monument où devaient être exposés les piédestaux et les statues : un temple ou des thermes. Il considère tout d'abord que la présence de mosaïque est typique de temples<sup>29</sup>, mais il part également d'une raison étymologique communément acceptée à cette époque, à savoir que la porte Dijeaux voisine avait hérité son nom d'un temple à Jupiter *dies Iouis*<sup>30</sup>, comme l'avait écrit

19. D'ailleurs, G. de Lurbe copie le témoignage de G. du Choul 1556, auteur du premier grand catalogue des monnaies en français. (fig. 2, a et b).
20. « la commodité du ruisseau de la Divise », de Lurbe 1619, 63.
21. Un contemporain de la trouvaille, le seigneur d'Arrerac, confirme l'endroit et donne des indications supplémentaires : « en l'an 1594 l'on trouva à cent pas de la ville de Bourdeaus, & no guieres loin de la porte Dijos (qui retient encores le nom du Dieu Iuppiter qui estoit adoré pres de là ) & sous quelques vieilles ruines trois grandes Statuës Romaines de marbre blanc couchées à la renverse & enterrées trois pieds en terre », Arrerac 1625 b, 227.
22. On sait par ailleurs que son nom complet était Martin Donzeau et Cruzeau (parfois écrit Donzeau) et son métier était le même que celui de Gabriel de Lurbe, avocat, car on a retrouvé son nom dans plusieurs documents des Archives de la Gironde. *AHG*, t. 10, 1868, p. 291-292 « Esporle pour les Piliers du Tutèle, Archives impériales : J. 145. Communiqué par M. Jules Delpit » ; *AHG*, t. 35, 1900, n° LXXIII, p. 231 « vente d'un domaine royal », daté de 1594 ; *AHG*, t. 46, 1911, n° II, p. 310, « Décharge de tuteur », daté de 1597.
23. G. De Lurbe, 1919-1920, 61 r°.
24. G de Lurbe, 1919-1920, 62 r°.
25. Auteur d'une thèse de doctorat encore inédite. Je tiens à le remercier de toute l'aide qu'il m'a prêté pour localiser la découverte.
26. Drouyn 1874, 349.
27. Elle est conservée aux Archives Municipales de la ville (*AMB*, XL-B8 30PP9). Il s'agit d'une copie XIXe siècle, non datée mais antérieure à l'incendie de 1862 puisqu'elle porte des traces de carbonisation. L'original pourrait dater, selon É. Jean-Courret, des années 1525-1535.
28. Lecture d'É. Jean-Courret sous presse b.
29. « Joint que les ouvrages de Musayque n'estoient communement employez que és Temples & lieux sacrez, ainsi qu'il se void par ceux qui restent pour le jourd'uy en la Chrestienté », de Lurbe 1619, 63 r° [de Lurbe semble confondre les temples d'époque classique avec les basiliques paléochrétiennes].
30. « Si les coniectures ont lieu, une seule consideration peut faire iuger que c'estoit un Temple consacré a Iupiter, de tât que la porte de ladite Ville, qui est dans un coing de l'ancienne Ville, & par laquelle on fot pour aller à la ite terre, où lesdites antiquitez ont esté trouvées, qui n'est que à trois cens pas ou environ de ladite porte, a toustours & de toute ancienneté retenu le nom de la porte Dijeaux ou Dijos, qui est autan en Latin que *porta Iouis* », Lurbe 1619, 62 v°.

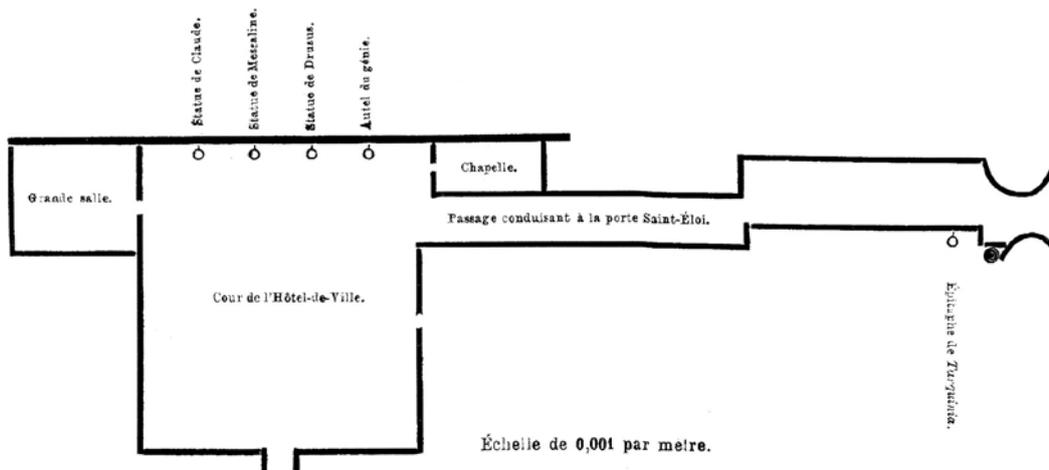


Fig. 3. - Plan de la disposition des inscriptions dans la Mairie de Bordeaux à la fin du XVIe siècle (Jullian, *IRB*, II, 339).

E. Vinet. Quant aux thermes, ils se justifient par le voisinage de la Devèze qui coule au pied du lieu<sup>31</sup> de la découverte et par la présence de portiques qu'il considère comme typiques de thermes et où l'on pouvait exposer des statues. Je tiens à signaler que la première interprétation que propose de Lurbe n'a guère été retenue par les chercheurs postérieurs qui ne parlent que des thermes sur le mont Judaïque.

### La conservation

De Lurbe raconte dans ses *Chroniques* (rubrique de l'année 1594)<sup>32</sup> et dans son discours annexe que le maire et les jurats ont vite pris conscience de l'importance de la découverte, car elle représentait l'Antiquité et la grandeur de la cité bordelaise. Ils ont donc fait transporter les statues et les inscriptions à l'Hôtel de Ville<sup>33</sup> où elles sont été disposées « en la forme & estat qu'elles auroient été trouvées »<sup>34</sup>. Le premier historien de la ville de Bordeaux prit une part importante dans l'affaire, qui fut commémorée par une inscription sur deux plaques scellées dans la partie inférieure d'un monument disposé dans la cour de la mairie avec les statues et les inscriptions<sup>35</sup>, avec l'autel des Bituriges Vivisques, y exposé en 1590 avec son inscription commémorative au-dessous (fig. 3).

Ce monument est bien connu, d'une part, grâce à la description des travaux exigés des maçons dans leur contrat de travail, d'autre part, par une esquisse du peintre hollandais d'Hermann Van der Hem datée du 6 février 1639, conservée à la Bibliothèque Nationale de Vienne et récemment publiée (fig. 4)<sup>36</sup>, et, enfin, grâce à la description détaillée de certains témoins : les trois statues étaient placées en hauteur, et dans des niches. A droite<sup>37</sup>, à côté de l'autel des Bituriges Vivisques, se situait une des statues masculines avec la dédicace à Drusus III placée en haut à gauche. La statue féminine occupait la niche centrale et,

à gauche, était placée l'autre statue masculine, avec la dédicace à Claude en haut entre les deux. À la base de la statue la plus à droite, on avait placé l'inscription qui commémorait l'action du maire, des jurats et des avocats (parmi eux, G. de Lurbe)<sup>38</sup>.

31. « Il n'est pas toutesfois mal à propos de penser que ce soient les ruines des estuves ou baings bastis par les Romains commandans en la Guyene, tant pour la commodité du ruisseau de la Diuise qui coule au pied de ladite terre, que pour avoir esté le bastiment divisé comme en cellules avec des longiers de muraille en forme de portiques, comme tesmoignent aussi les vieilles mazures des bains qu'on trouva l'an 1557 au haut de ladite terre, en relevant le boulevard de la susdicte porte Dijeaux. Ioint que communement les anciens Romains accompagnoient leurs thermes & baings de gymnases, tant pour l'exercice du corps, que de l'esprit, avec des portiques & galeries spacieuses, dans lesquels estoient posées les statues des grands & illustres hommes, & mesmes de ceux qui avoient acquries le souverain honneur en ces exercitations & disciplines ». Lurbe 1619, 63 r°.
32. De Lurbe 1594, in-40.
33. « De façon que le tout ayant esté recueilly avec grand soing & curiosité par Messieurs les Maire & Jurats Gouverneurs de la Ville, & porté en l'hostel d'icelle, ayans iugé que la garde de telles pieces leur appartenoit plustost, qu'à un particulier, ils auroient en memoire de l'antiquité & grandeur de ceste dicte Ville faict dresser lesdictes statues en lieu eminent avec lesdicts inscriptions en la forme & estat qu'elles auroient esté trouvées », de Lurbe 1619, p. 61 v° -62 r°. Rappelons que, à l'époque, l'Hôtel de Ville était situé entre la place de la Ferme-de-Richemont, le cours Victor-Hugo, les rues de Guyenne et Saint-James, Jullian, *IRB*, II, p. 339.
34. De Lurbe 1619, p. 61 v° -62 r°.
35. Sur l'efficacité de la Jurade et de G. de Lurbe pour créer le monument de la cour de la mairie, avec les statues et les inscriptions, C. Jullian dans ces *IRB*, I, p. 93 et Navarro Caballero 2008, 199 et 201.
36. Avant la récente publication de Van der Hem par Demont & Favreau 2006, on connaissait son dessin grâce au travail de Goyau 1894, 459-485.
37. Par rapport au spectateur.
38. L'inscription est importante pour comprendre la pensée de ce dernier. En voici le texte : « *M. S. / Statuas Drusi Caes. Claudii Imp. Et Messalinae Gothorum injuria mutilas, e ruderibus collis Iudaici, M. Donzeau Supp. Aquitaniae, propre sacellum D. Martini extra muros, cum superi inscriptionibus, anno Christi 1594 erutas. lac.*



Fig. 4. - Dessin de Van der Hem, qui s'intitule « *statuae Drusi caes. Messalinae et Claudii imp. cum lapide Vivisco 6<sup>o</sup> feb 1639* », p. 383 (Demont & Favreau 2006, 27, n° 24). Il n'a représenté que quelques lettres de l'inscription de Claude. Il représente l'inscription de l'autel, ainsi que l'inscription commémorative de 1590 pour l'érection de celui-ci. Il a dessiné le cadre de l'inscription de Drusus III et les deux inscriptions commémoratives des Jurats en 1594, mais il n'a pas mis de lettres : étaient-elles déjà effacées en 1639 ?

Cette inscription continuait sur la base de l'autre *togatus*<sup>39</sup>. En haut du monument, au-dessus des deux intervalles entre les statues, on avait représenté les armes du roi et de la ville.

Si les Bordelais ont oublié rapidement cette découverte et négligé le monument de la mairie, ce n'a pas été le cas des visiteurs étrangers, qui les ont décrits dans leurs récits, parfois encore inédits. J'ai déjà analysé dans mon article précédent ces témoignages dont il est néanmoins indispensable de répéter les noms des auteurs. Outre le bordelais Jean d'Arrerac<sup>40</sup>, des voyageurs français ou germaniques ont décrit les statues et les inscriptions de la Mairie. Il s'agit de Paul Hentzner<sup>41</sup> (Brandenburg, 1558 - 1623), Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme<sup>42</sup> (1540-1614), Jean Isaac Pontanus<sup>43</sup> (Elseneur, 1571-1639), Antoine du Verdier, seigneur de Vauprivas

(Montbrison, 1544 - Duerne, 1600)<sup>44</sup>, Jodocus Sincerus<sup>45</sup> (Thuringe, 1590 - Lyon, 1620), Nicolas-Claude Fabri de Peiresc<sup>46</sup> (Belgentier, 1580 - Aix-en-Provence, 1637), Louis Sanloutius (l'« Anonyme de Bouhier »)<sup>47</sup>, Hermann Van der Hem (Amsterdam, 1619 - Bordeaux, 1649)<sup>48</sup> et Claude Perrault (Paris, 1613 - Paris, 1688)<sup>49</sup>.

## La disparition

Malgré la bonne volonté manifestée par Gabriel de Lurbe et les autres membres de la Jurade en 1594 pour conserver les hommages impériaux, l'emplacement choisi n'était pas le plus adéquat. Les pièces étaient exposées aux intempéries et même aux atteintes des visiteurs, puisqu'elles étaient à découvert dans la cour de la mairie. Comme les successeurs des jurats de 1594 ne s'en sont pas occupés, elles se sont très vite dégradées, ont disparu en partie, et le reste a été dispersé petit à petit<sup>50</sup>. Dès 1623, à peine vingt-cinq années après leur découverte, dans une lettre à Rubens, Peiresc, en visite à Bordeaux, constatait avec tristesse que la pluie avait pratiquement effacé les textes<sup>51</sup>. L'importance du document exige, me semble-t-il, sa reproduction partielle :

*De Magtino Franc. Maresch. Aquitaniae Prorex, et Major civitatis, F. de Girard de Haillan scutifer, M. Thibaut Advoc., F. Fouques, P. de Fortage scutifer, I. de Guerin Adv., et I. de Guichener Iurati Burdigalenses, praef. Urbis, G. de Lurbe et R. de Pichon Advoc. et sc. scynd. et scr. Civitates his in memoriam antiquitatis, et ad perpetuam Burdigalae gloriam ponendas curarunt M. D. XCIII. : MVTA RENASCENTVR ». *ibid.* : « novella inscriptio sub primam statuum haec posita est ».*

39. *Ibid.* : « sub tertiam haec verba marmori incisa leguntur ». Il donne ensuite le texte, déjà connu De Lurbe 1619, 53 r° et v°, avec la date « *Hoc opus à prioribus Iuratis prudenter institutum, novi istius anni Iurati, R. du Burg, quaest. Reg. Ger. Testoris Proc. Math. Salomon, cum reliquis ad Umbilicum duxerunt. Imperante Henrico 4. Franc & Navar. Rege Christianissimo. Calend. Decemb. 1594* ».
40. D'Arrerac 1625 a et b.
41. Hentzner 1629.
42. De Bourdeille 1876 (publication posthume).
43. Pontanus 1612.
44. Il informa Gruter, qui publia les inscriptions à la famille impériale dans son recueil épigraphique.
45. Sincerus 1616.
46. Textes manuscrits.
47. Texte manuscrit du début du XVII<sup>e</sup> siècle.
48. Publication déjà mentionnée de Demont et Favreau 2006.
49. Sur ces personnages, leurs visites à Bordeaux et leurs témoignages sur le monument de la cour de la Mairie, voir *IRB*, II, 300-374 et Navarro Caballero 2008, 203-205..
50. Un premier aperçu dans Goyau 1894.
51. Information tirée encore de la correspondance inédite de Peiresc conservée à la bibliothèque de Carpentras et reproduite par C. Jullian, *IRB*, I, p. 610. Sur les circonstances de sa visite à Bordeaux, *IRB*, II, 373-374 et Navarro Caballero 2008, 204-205.

*di barca sula Garonna. Vicino a Cadillac alli 27 settembre 1623*

*(---) et cio che diede occasione alla congiettura, furono duoi fragmenti d'inscrizione, l'uno al honore di Claudio Imp. Cos. II (chè e al tempo della Messalina) et l'altro ad honore di Druso, che giudicarono essere padre di detto Claudio (sic) con che dicono che si trovarono medaglie di Claudio et di detta Messalina lequali passarono in mano del maiore et giurati et sicindici di questa Città ch'ebbero la curiosita di far collare dette Statue nel palazzo publico dove se leggono ancora con detti fragmenti, ma la pioggia gli ha guasti et quasi scancelati del tutto, io andai a vederli un poco tarde et con qualche disgusto di non havergli considerati meglio. Se ne fa mentione dietro il cronico de Bordeaulx stampato questi anni addiestro.*

L'ensemble était donc déjà très dégradé en 1686, quand les Jurats décidèrent de faire cadeau de la statue féminine à Louis XIV. Mais, nouveau malheur pour les hommages impériaux, le bateau qui la transportait sombra dans la Gironde, entre Blaye et le Verdon, comme on nous en informe la dernière réédition des *Chroniques Bourdeloises* de G. de Lurbe, avec les rajouts de M. Tillet<sup>52</sup>. Ce témoignage est ensuite confirmé par l'abbé Venuti<sup>53</sup>.

Après cette disparition, l'écrin de la mairie ne devait être plus qu'un mur poussiéreux, cassé et dénué de tout sens pour les visiteurs. Seuls les deux *togati* demeuraient en place, à côté de l'autel des Bituriges, restes tristes et muets du passé de la ville. Ces vestiges furent néanmoins sauvegardés grâce à deux coïncidences heureuses : la création en 1712 par Louis XIV de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux et par la présence ici, quelques décennies plus tard, de l'Intendant Dupré de Saint-Maur, instigateur de la création du Musée des Antiques<sup>54</sup>.

C'est l'Académie de Bordeaux, sous l'influence de Montesquieu et des travaux de l'abbé Venuti, qui a redonné redonner le goût des « choses antiques » à l'élite bordelaise. À cette ambiance intellectuelle s'ajoute en 1756, la découverte de nouvelles inscriptions et statues lors de la démolition de la muraille du Bas-Empire dans l'avenue de l'Intendance,<sup>55</sup> dont fut témoin dom Devienne<sup>56</sup>. Ces nouvelles pierres antiques furent offertes à l'Académie par l'Intendant Dupré de Saint-Maur<sup>57</sup>. Pour les conserver, ce grand protecteur des sciences et du patrimoine eut l'idée de créer un Musée de la ville autour de l'Académie, dont il était le président. Et c'est en cette qualité que, le 28 janvier 1781, il demanda aux jurats - qui acceptèrent immédiatement - d'offrir au nouveau Musée l'autel des Bituriges Vivisques<sup>58</sup>. Le 26 février, l'intendant

sollicite un deuxième don, qui lui fut aussi attribué : «il existe dans la cour de votre Hôtel d'anciennes statuës, qui échappées jusqu'à ici aux injures du tems, s'y dégradent chaque jour. Ces statuës enrichiroient encore la précieuse collection dont l'Académie s'occupe. Elle m'a chargé, Messieurs, d'avoir l'honneur de vous en faire la demande de sa part »<sup>59</sup>. Les deux *togati*, déplacés encore sous la Révolution et déposés dans un second temps à l'Académie (l'hôtel J.-J. Bel<sup>60</sup>), ont suivi les fréquents déménagements des collections de la ville, avant de s'établir définitivement dans le bâtiment de l'actuel Musée d'Aquitaine<sup>61</sup>.

52. « Du même jour [12 octobre], M. de Besons, intendant de la province, ayant fait connoître que le Roy seroit bien aise d'ajouter aux ornemens de Versailles celui de quelques statues antiques, il fut délibéré qu'on offrirait celle de la Messaline qui étoit dans une niche de l'Hôtel-de-Ville. Le Roy ayant eu la bonté d'accepter l'offre desdits sieurs jurats, et de les en remercier par une lettre écrite par M. de Château-neuf, secrétaire d'Etat, cette statue qui étoit une des plus belles et des plus curieuses de l'antiquité, fut envoyée en cour dans un bateau chargé de marbre qui périt malheureusement, et fit naufrage dans l'embouchure de la Rivière », 1703, 112.
53. Venuti 1754, 23 « Dans la suite, le Roi Louis XIV ordonna qu'on la transportât à Versailles ; mais le bateau, selon ce qui l'on m'a assuré, dans lequel on l'avoit chargée, s'étant enfoncé vers Blaye... ». Sur le sujet, Tamizey de Larroque 1881, 139.
54. Une description détaillée dans Navarro Caballero 2008, 207-208.
55. Sur la question, voir à nouveau IRB, II, p. 312-313.
56. Sur la personnalité et l'ouvre de dom Devienne, voir IRB, II, p. 380-382 et Maurin et Navarro (sous presse).
57. Déposées tout d'abord dans la cour du Palais de l'Intendance, probablement grâce à Tourny Jullian, IRB, II, p. 342
58. Sur ces questions, voir le remarquable travail de C. Jullian dans ses IRB, II, p. 342-342. Il y reproduit la lettre de l'Intendant, datée du 28 janvier 1781 et conservée dans les Archives municipales de Bordeaux, AM, série AA, carton 15, lettres des Intendants de Guyenne : « exposé depuis si longtemps à toutes sortes d'insultes dans la cour de votre hôtel de ville ; c'est encore un singulier bonheur que ce monument se soit conservé dans l'état où il est ».
59. Lettre datée du 26 février 1781, conservée aux Archives municipales, AM, BB, reg. de corr. et GG, 304.
60. IRB, I, p. 94.
61. Sur la création des Antiques et les déplacements des *togati*, voir Navarro Caballero 2008, 207-2008, avec, notamment les témoignages de Caila (1812 a, b, et c) pendant la Révolution (sur l'oeuvre de Caila Berchon 1890). Les *togati* faisant toujours partie de la collection des Antiques à la cour Mably. Pour preuve, en 1908, quand le colonel Espérandieu rédigeait la partie bordelaise de son recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine (vol. II). Le n° 1084 de son inventaire correspond au premier *togatus*, le n° 1085, au second, chacun accompagné des circonstances de sa découverte sur le mont Judaïque. Le n° 1090 reproduit le dessin de la statue féminine disparue.

## Les éléments des hommages impériaux

Ma première approche de cette découverte et des éléments qui la composaient était épigraphique : il s'agissait de réétudier les dédicaces à la famille impériale exhumées en 1594 et aujourd'hui disparues. Cependant, c'est l'analyse des vestiges iconographiques qui a apporté plus d'information au dossier, confirmant la nature du grand monument qui s'érigait dès le règne de Tibère sur le mont Judaïque. En effet, dès leur découverte, on savait que les inscriptions étaient des hommages à la *Domus Augusta*, bien que leurs textes, parfois mal compris, ont été enfin correctement établis par C. Jullian, que nous avons suivi dans notre publication des *Inscriptions romaines de Bordeaux*. En revanche, les statues n'avaient pas été suffisamment analysées : oubliées pour certains spécialistes<sup>62</sup>, les *togati* étaient considérés tout au plus comme des effigies des magistrats locaux. Cependant, un élément clef m'a permis de relancer le débat : il s'agit des chaussures. L'un de togat, celui que l'on va dénommer n° 1, porte le *calceus patricius*. Cette particularité vestimentaire était un privilège des patriciens et des membres de la famille impériale. Par conséquent, les statues bordelaises, plus grand que nature, en marbre de Paros<sup>63</sup> et d'une qualité de taille exquise, ne pouvait représenter que l'empereur et des membres de sa *domus*. Sur le mont Judaïque un grand ensemble monumentale honorifique de la famille impériale honorait la ville de *Burdigala*. Pour le comprendre, il faut revenir sur les éléments que le hasard nous a permis de connaître.

### Les inscriptions<sup>64</sup>

**Dédicace à Drusus III, fils de Germanicus** ( : De Lurbe 1595, p. 60 et 1619, p. 60 v° ; *IRB*, 1, 25 ; *CIL*, XIII, 589 ; *ILS*, 186 ; *ILA*, Bordeaux, 32)<sup>65</sup>.

Elle était inscrite sur une plaque de marbre, fragmentée au moment de la découverte et reconstituée ; incomplète à droite. Elle devait recouvrir la partie frontale du dé d'un piédestal de forme inconnue, peut être multiple ou intégré à une architecture (voir *infra*). Selon G. de Lurbe, "Les deux principales (inscriptions) chascune de deux pieds de largeur et plus de longueur". Aujourd'hui disparues.

4 DRVSO CAESA[ . . . . . ]  
NICI CAESARIS [ . . . . . ]  
AVG-N-DIVI AVG [ . . . . . ]  
PRAEFECT-VRBI S[ . . . . . ]  
GVSTALI

4 Druso Caesa[ri Germa]-  
niciCaesaris [f(ilio)Ti(ber i)Caes(aris) ]  
Aug(usti)n(epoti)diuiAug(usti) [pron(epoti),pont(ifici) ],  
praefect(o)Urbi,s [odaliAu]-  
gustali.

*A Drusus César, fils de Germanicus César, petit-fils de Tibère César Auguste, arrière-petit-fils d'Auguste divinisé, pontife, préfet de la ville, membre de la sodalité d'Auguste.*

On a ici la plus ancienne des inscriptions trouvées sur le mont Judaïque car il s'agit d'une dédicace à Drusus III, fils de Germanicus. Elle a été réalisée entre le 25 et le 31 p. C., c'est-à-dire, entre la préfecture de Drusus, en 25 et, au plus tard (Tac. *A.* 4.36.1), sa mise en accusation, en 31 (Dion Cassius, 58.3.8). L'absence de dédicant permet de suggérer qu'elle a été érigée par la cité.

**Dédicace à l'empereur Claude** (De Lurbe 1595, p. 60 ; *Id.*, 1619, p. 61 r° ; *IRB*, 1, p. 98, 26 ; *CIL*, XIII, 590 ; *ILA*, Bordeaux, 33)<sup>66</sup>.

Le texte était inscrit sur une plaque de marbre, fragmentée au moment de la découverte, incomplète de tous les côtés après la reconstitution ; elle devait être fixée sur le piédestal d'un monument, peut-être le même qui avait reçu la dédicace à Drusus III.

4 [ . . . . . ]  
[ . ]RVSI-F  
C[ . . . ]AVGVSTO  
PONT-MAX-[ . . . . . ]  
[ . . . . . ]OS-II-P-P  
C-IVLIVS [---]

4 [Ti(berio) Claudio]  
[D]rusi f(ilio)  
C[aes(ari)] Augusto,  
pont(ifici) max(im)o, [tr(ibunitia) p(otestate) II],  
[imp(eratori) III, c]o(n)s(uli) II, p(atr)ia p(atr)iae,  
C(aius) Iulius [---]

*A Tiberius Claudius César Auguste fils de Drusus, grand pontife, en sa seconde puissance tribunitienne, acclamé trois fois imperator, consul pour la deuxième fois, père de la patrie, Gaius Iulius [---].*

Il s'agit d'une dédicace à l'empereur Claude érigée par un notable local, G. Iulius [---]. Le second consulat de l'empereur permet de dater le texte entre le 6 ou le 12 janvier et le 28 février 42<sup>67</sup>.

62. Etienne 1962, 86-87.

63. Une analyse de lames minces pourrait déterminer le marbre utilisé. À la simple analyse visuelle, on pense à du Paros (je dois cette proposition à I. Rodà, que je tiens à remercier à nouveau ici).

64. Résumé de Maurin et Navarro, *ILA Bordeaux*, n° 32-34. Voir aussi Navarro Caballero 2008, 215-216.

65. Toute la bibliographie classée dans *ILA*, Bordeaux, 32.

66. Toute la bibliographie dans ; *ILA*, Bordeaux, 33.

67. Kienast 1996, p. 91.



Fig. 5. - Togatus n° 1.  
a. Vue de face ;  
b : Vue de profil;  
c. Détail du pied.  
Musée d'Aquitaine,  
n° inventaire 60.2.110  
(Maire de Bordeaux, cl. L. Gauthier).

**Inscription en l'honneur d'un personnage de la famille julio-claudienne** (*IRB*, I, 27 ; *CIL*, XIII, 591 ; *ILA*, Bordeaux, 34).

Le texte était inscrit sur une plaque de marbre incomplète de tous les côtés. Trois fragments jointifs portaient le mot qui subsiste du texte<sup>68</sup>. Le fragment peut se rapporter à un prince de la famille julio-claudienne, Caligula, Claude ou Néron, ou un des enfants de Germanicus, comme Néron, le frère de Drusus III.

[---] GERMANICI  
---

### Les sculptures

La statue masculine en toge que j'ai considéré comme la n° 1 (fig. 5, a, b, et c) déjà dans mon article précédent<sup>69</sup> est la mieux conservée, car elle n'a perdu que la tête et les deux avant-bras<sup>70</sup>. Plus grande que nature, elle mesure (sans la tête) 185 cm. Le travail de sa partie postérieure, très sommaire, prouve que l'effigie était destinée à n'être vue que de face. Ses particularités stylistiques (les plis du *balteus*, presque concentriques et au bord très marqué situé juste au-dessous du genou formant un

long *sinus*<sup>71</sup> ; le tissu très moulant et l'*umbo* a déjà la forme en U<sup>72</sup>) m'ont permis d'y reconnaître un *togatus* du type B de la classification de Goette, celui de la « kaiserzeitliche Toga mit U-förmigem Umbo », dont l'exemple le plus caractéristique est celui de l'Auguste de la *via Labicana*<sup>73</sup>. Ce modèle est souvent utilisé jusqu'à l'époque flavienne. Cependant, la taille peu profonde et la forme du *sinus* me font proposer une datation pour celui de Bordeaux de la fin du règne d'Auguste et du règne de son successeur.

68. « Il s'est trouvé autres petits lopins de marbre, où il y avait des lettres romaines, lesquels ne se pouvaient joindre en façon quelconque, si ce n'est trois petites pièces qui faisaient, GERMANICI, toutefois de plus petite lettre que les susdites deux inscriptions », de Lurbe 1595, p. 60 ; 1619, p. 61 r°.

69. Navarro Caballero 2008, 212-213.

70. Publiée par É. Espérandieu sous le n° 1084 de son *Recueil* ; elle porte le n° 60.2.110 dans le registre d'inventaire du musée.

71. Le traitement du cou montre que ces plis se continuaient sur le dos et donc qu'il ne s'agissait pas d'une représentation *capite uelato*.

72. Pour une description détaillée de tous ces éléments, voir Navarro Caballero 2008, 212.

73. Goette 2000, 31.



Fig. 6. - Togatus n° 2.  
Vue de face, Musée  
d'Aquitaine,  
n° inventaire 60.2.16  
(Maire de Bordeaux,  
cl. L. Gauthier).



Fig. 7. - Dessin de la statue  
féminine trouvée sur le  
mont Judaïque publié  
par G. de Lurbe et ses  
successeurs dans toutes les  
versions des *Chroniques  
Bourdeloises* à partir de  
1595.

Mais cette effigie masculine a apporté un élément essentiel permettant de comprendre l'ensemble qui s'érigait sur le mont Judaïque : ses chaussures. Ses pieds sont chaussés des *calcei patricii*. Le gauche a malheureusement disparu, ainsi que la pointe du droit, mais on distingue bien les lacets ou *corrigiae* qui, de chaque côté, remontent en diagonale pour se croiser et s'attacher au centre, à la hauteur des chevilles. Ils s'enroulent ensuite autour du mollet pour disparaître sous la toge. C'est le premier nœud, sur les pieds, qui permet de reconnaître la chaussure patricienne et la différence de celle des sénateurs plébéiens<sup>74</sup>. Sa présence à Bordeaux doit être obligatoirement associée à la *Domus Augusta*.

Une *capsa* a été taillée contre son pied gauche. Cet élément a souvent fait penser, à tort, qu'il s'agissait de magistrats locaux<sup>75</sup>, mais la *capsa* est très fréquente sur les effigies impériales<sup>76</sup>.

Le **togat n° 2** est très mutilé<sup>77</sup> (fig. 6) : il a perdu non seulement les avant-bras et la tête, qui étaient réalisés sur des pièces séparées, mais aussi sa partie inférieure et porte des meurtrissures sur toute la surface<sup>78</sup>. Actuellement, il mesure 165 cm mais les proportions sont semblables à celles du précédent. Il a été également taillé dans un bloc de marbre blanc, probablement aussi originaire de Paros. Le type iconographique est le même

que celui de la statue précédente. Comme celle-ci, et pour la même raison (adossement à une paroi) la partie postérieure n'avait été l'objet que d'un traitement sommaire, plus accusé peut-être encore. Cependant, quelques différences peuvent être soulignées : la sculpture des reliefs est plus profonde, plus complexe aussi comme le montre la densité plus importante des plis ; enfin, le *sinus* est un peu plus long et plus pointu que sur l'exemple précédent. Ces caractéristiques permettent de proposer pour cette statue une datation un peu postérieure à celle de la première, sous Caligula ou Claude.

74. . Goette 1988, 449-457.

75. Ainsi Étienne 1962, 86-87.

76. Entre autres celle d'Auguste de la *via Labicana* qui a servi de modèle aux monuments bordelais car elle sert d'appui à la statue.

77. Inscrit au n° 1085 du *Recueil d'Espérandieu* et au n° 60.2.16 de l'inventaire du Musée d'Aquitaine. Sur ses particularités, voir Navarro Caballero 2008, 213-214.

78. Certaines mutilations sont sans aucun doute postérieures à la découverte, très probablement entre l'époque de son déménagement de l'Hôtel de ville et celle de son arrivée au Musée d'Aquitaine. En effet, de Lurbe et les autres témoins du XVIIe siècle signalent bien l'absence de la tête et des bras, mais jamais ils n'ont parlé des pieds marquants. De Lurbe spécifie même que les deux statues étaient semblables et de mêmes dimensions, tandis que le dessin de Van der Hem, bien qu'assez schématique, montre deux statues complètes en toge, à l'exception de la tête et des avant-bras.



Fig. 8. - Dessin de Van der Hem sans titre réalisé le 27 octobre 1638 avec celui de l'autel de Bituriges Vivisques. (Demont & Favreau 2006, 28, n° 25). Il a représenté sommairement la statue féminine dans la niche où elle était exposée dans le monument de la cour de la Mairie.



Fig. 10. - Esquisse lavée de Berquin, conservée dans un cahier de Robert de Cotte, Statues, thermes et bustes de Versailles (Espérandieu (1908b, 144).



Fig. 9. - Dessin de Van der Hem, qui s'intitule « statua Messalina pars », réalisée le 6 février 1639 à côté d'une esquisse générale du monument exposé dans la cour de la Mairie (Demont & Favreau 2006, 27, n° 24). Il représente la partie supérieure de la statue féminine avec beaucoup de détail.

L'analyse de la **sculpture féminine**, toujours considérée comme une Messaline, a été très difficile car, disparue, j'ai du l'étudier à travers les quatre dessins conservés : l'anonyme publié dans toutes les versions des *Chroniques Bourdeloises* de G. de Lurbe après celle de 1595 (fig. 7) ; les deux de Van der Hem, le premier, daté de 1638, est un croquis général de la statue dans sa niche de la cour de la mairie de Bordeaux (fig. 8), le second, de l'année suivante, est une vue de détail de la tête et de la partie supérieure du corps (fig. 9) ; le quatrième est un lavis de Berquin, conservé dans un cahier de Robert de Cotte (1656-1735) intitulé *Statues, thermes et bustes de Versailles*<sup>79</sup> (fig. 10).

Dans le dessin du livre de G. de Lurbe, on apprécie la taille de ses vêtements mais surtout la coiffure, et notamment un détail que les gravures postérieures n'ont pas reproduit : sur le dos, la chevelure est coiffée en catogan. Les quatre dessins montrent le même traitement du corps, avec les plis très particuliers des vêtements<sup>80</sup>, typique d'un modèle iconographique de femme habillée très fréquent dans l'Antiquité : il s'agit du type dit de la « Korè », probablement dans sa variante « du Vatican<sup>81</sup> » (fig. 11). Ce modèle iconographique, d'origine grecque et très répandue à l'époque romaine, a été surtout

79. Nommé architecte du roi en 1708, il a dû composer ce cahier d'images après la disparition de la statue, mais il a pu hériter de la gravure de son beau-frère et prédécesseur comme architecte au service du roi, Jules Hardouin-Mansart. Ce cahier est conservé au Cabinet des estampes, Fb 26, fol. 53. Notre reproduction dépend d'Espérandieu 1908, 144. On doit la découverte de ce dessin à E. Espérandieu.

80. L'analyse des plis de la tunique et de la palla, qui marquent le corps de la femme presque comme un voile, Navarro Caballero 2008, 208-211.

81. Rosenbaum 1960, 92 ; Traversari 1960, 56-60 ; Kabus-Jahn 1963, 1 ; Saletti 1968, 25 ; Garriguet 2001, 70-72. Ce type est dénommé aussi « Schulterbausch », Kruse 1975, 120, n. 170.



Fig. 11. - Statue de la basilique de *Velleia* (Boschung 2002, pl. 17) du type Korè.



Fig. 12. - Tête d'Antonia Minor trouvée à *Rusellae* (Boschung 2002, pl. 58).

utilisé dans les portraits des femmes de la famille impériale<sup>82</sup>. Puisque les statues masculines représentaient des princes Julio-Claudiens, la féminine devait représenter une princesse de la même famille, mais, laquelle ? J'ai proposé qu'il s'agissait d'Antonia Minor (fig. 12) d'une part, par sa coiffure avec raie médiane et catogan<sup>83</sup>, d'autre part, par les traits de son visage, des yeux globuleux, une petite bouche et un menton un peu surélevé, traits caractéristiques de la mère de l'empereur Claude<sup>84</sup>, enfin, parce qu'elle semble porter une *infula*<sup>85</sup>, très fréquent dans l'iconographie d'Antonia Minor<sup>86</sup> que Caligula avait fait *sacerdos diui Augusti*.

## *Le monument du mont Judaïque : un essai de restitution*

### *La composition de la série d'hommages à la domus impériale*

Pour reconstituer la disposition de l'ensemble monumental de la famille julio-claudienne, il faut rappeler encore une fois le témoignage de G. de Lurbe, qui décrit la découverte de plaques de marbre très fragmentées portant les inscriptions honorifiques. Cette caractéristique permet de suggérer que les effigies étaient situées sur des bases « à plaques adossées » : il s'agissait d'un élément construit, enduit de stuc et dont au moins la face antérieure était recouverte par une plaque de marbre inscrite<sup>87</sup>. De plus, on sait que ces bases, avec les effigies qui les surmontaient, étaient adossées à un mur car, rappelons-le, le dos des *togati* était taillé très sommairement parce que cette partie des représentations n'était pas destinée à être vue. Le nombre des hommages laisse même imaginer qu'il étaient placés le long d'un mur, soit, comme à *Ruscino* sous la forme de socles de maçonnerie isolés, soit, comme à *Velleia*, sur une longue banquette, elle aussi maçonnerie, dont les jeux de moulures donneraient l'impression de piédestaux séparés, chaque base supportant une image impériale<sup>88</sup>. Cependant, d'autres possibilités existent, comme la disposition des statues dans des niches, avec les plaques de marbre fixées aux murs, comme dans le *sacellum* du théâtre de Mérida. Étant donné la fragilité de certains de leurs composants, les piédestaux à plaques adossées, comme tout autre mode d'exposition maçonnerie, étaient plutôt placés à l'intérieur d'un bâtiment.

82. Il s'agit, par exemple, du modèle le plus utilisé dans la péninsule Ibérique, Garriguet 2001, cadre I.
83. Rosso 2006, 446. Ce type de coiffure à raie médiane, hérité de la statuaire grecque classique, la « Mittelscheitelfrisur » des spécialistes allemands, est très répandu au début de l'Empire.
84. Ses traits s'apprécient bien dans le dessin de Van der Hem. Sur la physiognomie d'Antonia Minor, Polascker 1973 ; Wood 1999, 142-176.
85. « places & marques pour y loger perles & pierrerie, & couronne Imperiale »,
86. Le dessin de Van der Hem rappelle énormément le portrait d'Antonia Minor trouvé à *Rusellae*, de type *Wilton House*, Boschung 2002, n° 20.4.
87. Ces bases « à plaques adossées » pouvaient être réalisées en maçonnerie, briques ou en pierre de mauvaise qualité. J'ai eu l'occasion d'étudier ce type de support épigraphique dans la curie de la ville hispano-romaine de *Labitlosa* : deux piédestaux, retrouvés sur places, étaient formés de plusieurs blocs de grès enduits. Leurs faces antérieures conservaient les clous de fixation des plaques épigraphiques en marbre retrouvées à leur pied (Sillières, Magallón & Navarro 1995 ; Navarro 1994 et 1997). Les mêmes types de supports ont été utilisés dans le forum de *Ruscino*. Discussion sur les piédestaux dans Rosso 2006, 114-115.
88. Sur la question, voir aussi Rosso 2006, 113. D'ailleurs, selon ce même auteur, *ibid.* 195, la dédicace à Gordien pourrait appartenir à une base au moins double, soutenant la statue de cet empereur et, probablement, celle de son fils, Gordien II.

Il me semble que le parallèle de *Veleia* avec la longue plinthe maçonnée qui supportait les statues et présentait les plaques dans son front doit être retenu d'avantage : une telle disposition permettrait plus facilement la réalisation des différentes phases que l'on remarque dans la création de la galerie de portraits impériaux de Bordeaux. En effet, les hommages ont été exécutés en différentes étapes, par juxtaposition de statues à différents moments et par différentes initiatives. Chaque phase de la série honorifique était destinée à reproduire sans erreur politique l'état de la famille régnante du moment, soutien moral de la légitime du régime et garante de la prospérité future, ce qui entraînait occasionnellement de nouvelles mises en scène : une grande banquette permettait facilement ces arrangements. Même si nos informations sont très partielles, l'analyse des données permet de proposer l'existence d'au moins deux phases dans l'ensemble bordelais.

A la première pourraient appartenir la dédicace à Drusus III, le fragment de la troisième inscription et éventuellement le *togatus* n° 1. Comme la plupart des chercheurs qui se sont intéressés à Drusus III<sup>89</sup>, je daterais cette phase entre 25 et 31 p.C. : le texte fait en effet allusion à la filiation par Tibère et par Auguste et signale la préfecture de la ville du fils de Germanicus, ainsi que son pontificat et la sodalité d'Auguste, ce qui permet de penser que Tibère et même Drusus III étaient encore en vie<sup>90</sup>. Cependant, on connaît l'existence d'hommages posthumes à Germanicus et à sa femme, ainsi qu'à tous leurs enfants sous Caligula et même sous Claude<sup>91</sup>, bien que la rédaction des dédicaces posthumes soit en général plus sommaire que celle de la nôtre<sup>92</sup>.

Si, en effet, Drusus était en vie, la première phase honorifique bordelaise doit être associée à celles représentant les héritiers de Tibère entre 25, quand Drusus III<sup>93</sup> a occupé la préfecture de la ville<sup>94</sup> et 31, année où il a été emprisonné à l'instigation de Séjan<sup>95</sup>, avant de mourir de faim en 33 dans un cachot sordide quelque part au Palatin<sup>96</sup>. À la mort de Germanicus en 19 p.C., le père de Drusus III, et de Drusus le jeune en 23 p.C., son oncle, les membres de la famille impériale qui pouvaient prétendre à la succession de l'empereur étaient Tibère et Germanicus, les fils jumeaux du malheureux Drusus II, et les enfants de Germanicus qui, outre leur parenté avec Tibère, descendaient d'Auguste par leur mère, Agrippine l'Ancienne. Les deux aînés de Germanicus, Néron César et Drusus III, sont souvent représentés en couple sur les monuments consacrés à la dynastie régnante, à l'image de Caius et Lucius sous Auguste et, plus récemment de leur père et de leur oncle Drusus le Jeune<sup>97</sup>. Il est séduisant de penser que le *togatus* n° 1, daté du règne de Tibère, pourrait être la statue de l'un des deux princes, mais l'ensemble pouvait aussi, comme à Véies, être composé d'une statue de Tibère et d'un hommage posthume à

Germanicus et à Drusus le jeune<sup>98</sup>. Le fragment de la troisième inscription pourrait faire partie de la filiation d'un autre enfant de Germanicus<sup>99</sup>.

La seconde phase se date sans aucun doute sous Claude, avec la dédicace à cet empereur et, vraisemblablement, le *togatus* n° 2. Insistons toutefois sur le fait que les statues ont une datation moins précise que les inscriptions et qu'elles ne peuvent pas être associées avec certitude aux dédicaces que l'on connaît, même si le rapprochement, appuyé par leur chronologie, est tentant. La dédicace à Claude est très précisément datée entre le 6 ou le 12 janvier 42 et le 28 février de la même année, ce qui a permis à certains auteurs de proposer qu'elle fut érigée à l'initiative d'un citoyen de *Burdigala* pour célébrer l'avènement du nouvel empereur<sup>100</sup>. Comme on l'a déjà proposé, ses caractéristiques typologiques permettraient de dater le *togatus* n° 2 du règne de cet empereur. On peut donc croire ou bien qu'il s'agit de Claude (et que la dédicace conservée sur le piédestal lui appartient), ou bien qu'il s'agit d'un autre membre de la famille impériale.

Il est plus difficile d'associer la statue féminine à l'une de ces deux phases, ne serait-ce que parce que l'identification que je propose, celle d'Antonia Minor, est encore une hypothèse. Reste que la mère de Claude a probablement été l'une des femmes les plus représentées à cette époque : sa longévité personnelle et sa place dans les avatars de la dynastie impériale ont entraîné une « longévité » iconographique assez exceptionnelle puisqu'on lui a érigé des statues du règne d'Auguste à celui de Claude<sup>101</sup>. Si elle portait vraiment l'*infula* qui la

89. . La dernière Rosso 2006, n° 2, p. 193-194.

90. *Ibid.*, 55.

91. Rose 1997, 194 et 2006, 81 et 404, avec un tableau récapitulatif des dédicaces à Drusus III dans la p. 559.

92. Rosso 2006, 58.

93. Sur ce personnage, *PIR2*, I, n° 220 ; Pigon 1993 ; Kienast 2004, 81.

94. *Tac., Ann.*, 4.36.1

95. *D.C.* 58.13.1.

96. En 31 p. C., son frère Néron est empoisonné et Drusus est déclaré ennemi public par le Sénat ; Drusus meurt en 33 p.C. (*Tac. Ann.*, 6.23-24 ; *Suet., Tib.*, 54.2 ; 61.1 ; *D.C.* 58.22.4) et sa mère Agrippine, peu après (*Tac. Ann.*, 6.25).

97. Rosso 2006, 44 et 404.

98. Évidemment, la galerie pouvait avoir abrité une série tibérienne plus ancienne, avec l'empereur et ses fils Germanicus et Drusus, groupe auquel le *togatus* pourrait également appartenir.

99. Le monument est semblable à celui de Mytilène dans sa phase XII, Éphèse dans sa IIIe époque, Sagonte ou Véies ; Hurllet 1997, 608-610.

100. Rosso 2006, 194-195.

101. *Ead.* 2006, 300.

définissait comme *sacerdos diui Augusti*, cette statue devrait être postérieure à 37<sup>102</sup>, date à laquelle elle semble recevoir ce titre, et peut-être plus probablement à la mort de Caligula, ce qui permettrait de suggérer qu'elle fut été honorée à l'arrivée de son fils au pouvoir.

Les textes connus permettent de savoir en outre que l'ensemble avait été fait aussi grâce à la succession ou juxtaposition de volontés publiques et privées. L'absence de dédicant dans le texte du fils de Germanicus suggère que son effigie sur piédestal avait été érigée par la cité<sup>103</sup>. En revanche, la dédicace à Claude, qui donne une partie de la dénomination du dédicant : C. Iulius [---], est due à un notable local. La cassure du support empêche de savoir de lui autre chose que son prénom et son nom, c'est-à-dire bien peu puisque cette dénomination est la plus répandue en Gaule. Banal aussi dans une cité provinciale est ce type d'hommage, souvent associé aux charges en relation avec le culte de l'empereur<sup>104</sup> et de sa *domus*, qui contribuait ainsi à la diffusion de l'image impériale<sup>105</sup>.

### **Le bâtiment : données archéologies et interprétations**

Entre le 25 et le 42 p.C. tout au moins (une phase antérieure et postérieure sont tout à fait envisageables), la cité des Bituriges Vivisques et ses élites dirigeants ont érigé un ensemble honorifique de grande ampleur, destiné à montrer leur adhésion à Rome et à l'empereur. Ce monument était situé sur le mont Judaïque. Les statues, plus grandes que nature, avaient sûrement été réalisées par des artistes italiens avec des matériaux rares et coûteux ; les inscriptions correspondantes, étaient exposées à l'intérieur d'un bâtiment. Mais à quoi pourrait correspondre ce type de construction ?

### **La négation d'une hypothèse ancienne**

Une chose est aujourd'hui certaine : ce bâtiment n'était pas des thermes, bien qu'on le répète inlassablement depuis le XVIIe siècle. Les thermes n'ont été un lieu de réunion publique et, par conséquent, un lieu d'exposition du pouvoir, que plus tard, au IIe siècle<sup>106</sup>. De surcroît, comme H. Manderscheid l'a montré dans son étude sur la sculpture dans les thermes, les statues impériales y étaient rarissimes, même plus avant lors du IIe siècle<sup>107</sup>. En fait, les hommages impériaux n'ont véritablement décoré les thermes que vers le IVe siècle, au moment où l'interdiction du paganisme a obligé à retirer les hommages des centres publics. À cette époque, les statues ont été installées dans les édifices thermaux, devenus comme des musées<sup>108</sup>. Le monument bordelais ne pouvait pas être un édifice thermal<sup>109</sup>. Il reste donc à trouver dans quel autre endroit ou lieu public les statues de la famille julio-claudienne

auraient été exposées. Mais avant, il est nécessaire de rappeler les indices apportés par G. de Lurbe et d'autres témoins sur les constructions parmi lesquelles ont été découverts les statues et les inscriptions.

### **Les données archéologies anciennes**

Dans le terrain de la trouvaille, il n'y avait que des « vieux murs ou murailles » en élévation qui servaient de carrière : « Le sieur de Donzeau, lieutenant particulier en la seneschauée de Guyenne, faisant parmy des vieilles masures et murailles en un champ à luy appartenant hors la ville près le prieuré S. Martin, tirer de la pierre pour employer en bastiment... »<sup>110</sup>. Jean d'Arrerac dit aussi que les statues ont été trouvées à la renverse<sup>111</sup>, c'est à dire, tombées de leur support vertical « sous quelques vieilles ruines »<sup>112</sup>. Il s'agissait, très probablement, des vestiges de murs romains. De Lurbe ajoute « les murailles qui restent sont tres-fortes, especes, & bien cimentées »<sup>113</sup>, ce qui décrit bien des murs romains, peut-être en petit appareil, étant donné le mot cimenté. G. de Lurbe spécifie même que statues et les inscriptions ont été trouvées à l'intérieur d'une structure architecturale : « divisé comme en cellules avec des longiers de muraille en forme de portiques ».

Mais les vestiges exhumés en 1594 à côté du prieuré Saint-Martin ne sont pas les seuls qui ont été mis au jour dans ce secteur de l'ancienne *Burdigala*. Pour compléter l'inventaire archéologique, il faut rappeler la découverte de structures anciennes sous le boulevard de la porte Dijeaux (actuelle rue Georges Bonnac). Ces restes sont mentionnés tout d'abord par Thevet en 1575 et ensuite par de Lurbe en 1594. Ils ont été exhumés vraisemblablement en 1557, avec un grand nombre

102. D.C. 59.3.4.

103. Alföldy 1984, 53 ; Rosso 2006, 72.

104. Les lacunes de la pierre ne permettent malheureusement pas d'assurer que tel était le cas de notre Caius Iulius [---].

105. Dans un travail récent, Munk Hojte 2005, 176-179 et tableau p. 594, montre l'importance des dédicants privés dans les hommages à l'empereur Claude.

106. Zanker 1987.

107. Manderscheid 1981, 28 et 35-38 ; Munk Hojte 2005, 116.

108. Lepelley 1994 ; Rosso 2006, 143.

109. C'est ce qu'avait bien vu R. Étienne qui se demandait même s'il ne fallait pas chercher là le forum de *Burdigala* (Étienne 1962, 87).

110. De Lurbe 1619, 61 r<sup>o</sup>.

111. « trois grandes Statuës Romaines de marbre blanc couchées à la renverse & enterrées trois pieds en terre », Arrerac 1625 b, 227.

112. *Ibid.*

113. De Lurbe 1619, 62 r<sup>o</sup>.

de statues anciennes et de médailles <sup>114</sup>. En raison de leur importance pour mon propos, je cite leurs textes *in extenso*.

Selon Thevet <sup>115</sup>, « les quelles cuves ont esté de notre temps découvertes vers la porte des Iaux. En ces bains, on trouva infinis vases de service de maison et grand nombre de statues de pierre et medalles, tant des Empereurs que des Capitaines romains ». Cette description a beaucoup en commun avec la découverte de 1594 : des statues monumentales ont été mises à jour parmi des vestiges architecturaux vraisemblablement divisés en cellules. G. de Lurbe lui-même associe les trouvailles du champ voisin du prieuré Saint Martin avec celles précédentes du cours porte Dijeaux en disant : « comme tesmoignent aussi les vieilles mazures des bains qu'on trouva l'an 1557 au bout de ladite terre, en relevant le boulevard de la susdicte porte Dijeaux » <sup>116</sup>.

D'autres témoignages corroborent la découverte des statues antiques dans ce secteur. Ils sont d'autant plus importants que les effigies mentionnées ne sont pas celles qui ont été découvertes en 1594 et conservées en suite dans la Maire, ce qui permet de conclure à l'exhumation de très nombreuses statues romaines dans cette partie de *Burdigala*. Selon l'abbé Venuti « Dans la maison de Mr Des Aigues on voit une autre très-belle Statuë de marbre, de la hauteur de six pieds, habillée à la Romaine. Elle a été déterrée, si je ne me trompe, dans le même lieu que les autres ; & elle pourrait bien représenter Neron, frere de Drusus, dont nous avons parlé, ou Drusus, fils de Tibère. Ainsi on auroit assemblé dans un même lieu les monuments de toute cette auguste famille » <sup>117</sup>. Si la disparition de cette statue empêche de corroborer l'opinion du prélat italien, force est de constater qu'il en a vu une, trouvée près des autres, offrant une certaine ressemblance avec les *togati* impériaux.

On possède aussi le témoignage de la présence d'autres statues antiques, notamment des *togati*, dans la collection de Florimond de Raymond à la fin du XVIe et au début du XVIIe siècle dont certaines pouvaient provenir du mont Judaïque. A partir de l'étude remarquable réalisée par C. Jullian <sup>118</sup> sur la collection de cet intellectuel bordelais, on connaît la présence dans la cour de la maison de l'ancien président du Parlement d'au moins quatre pièces qui nous intéressent particulièrement :

- deux grandes statues en marbre blanc provenant de la collection de M. de la Chassaingne, le beau-père de Montaigne : « l'une represente, selon le jugement commun, un grand Capitaine, ou Empereur romain, ayant la teste entourée d'une Couronne de Laurier. L'autre statue est un habit de Consul ou Senateur Romain » <sup>119</sup>. La présence du *togatus* est confirmée par Perrault en 1669 <sup>120</sup>. Si ce ne sont pas des faux, il pourrait s'agir respectivement d'une statue *loricata* de l'empereur couronné <sup>121</sup> et d'une statue semblable à celles des *togati* trouvés sur le mont Judaïque.

- deux têtes, une d'homme « *caput meo iudicio Drusi cuius truncus extat in aedibus publicis* », donc, la tête de la statue de Drusus située à l'Hôtel de Ville comme le suggère Sanloutius, et une tête de femme. La présence des deux têtes est confirmée plus tard par Perrault <sup>122</sup>.

De tous ces sources, trois sont les éléments que l'on peut retenir : d'une part, l'existence d'un secteur monumental qui occupait au moins le espace situé entre l'actuelle rue du Château d'Eaux et le milieu de l'ancien cours Dijeaux, c'est à dire, l'actuelle rue George Bonnac avant d'arriver à la place Gambetta ; d'autre part, la présence dans cette zone des constructions de qualité, dont la forme la plus visible était leur disposition en cellules ; enfin, la découverte dans tout le secteur d'une grande quantité des statues, ce qui met en relief l'importance publique des lieux. La question est maintenant de situer ce secteur dans l'urbanisme de l'ancienne *Burdigala*.

### ***L'urbanisme de Burdigala : les données et les interprétations archéologiques modernes*** (fig. 13)

Traditionnellement, les théories sur l'urbanisme du chef lieu des Bituriges Vivisques ont été conditionnées par la présence de deux vestiges archéologiques majeurs : d'une part,

114. L'abbé Baurein mettait déjà en relation la découverte de 1557 avec celle de 1594, tout en pensant qu'il s'agissait probablement de thermes, Baurein 1786, 207. Aux p. 303 et 347-348, il parle aussi des statues impériales.

115. Thevet 1575, t. II, 512-513.

116. De Lurbe 1619, 63 v.

117. Venuti 1754, p. 23.

118. *IRB*, II, p. 335-337.

119. De Lurbe 1595, 68. Ce témoignage est corroboré par Sanloutius et Sincerus 1627, 390. Le *togatus* était encore *in situ* quand le président Barbot visita la maison de Florimond de Raymond le 10 décembre 1743 (son manuscrit est conservé aux Fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale de Bordeaux et a été publié par C. Jullian dans ses *IRB*, I, p. 159). On lui avait ajouté une tête. Il y décrit deux autres *togati* dont ne parlent pas les auteurs précédents : « en effet nous y vîmes une grande Statue de marbre blanc représentant un Senateur Romain en toge, Belle teste toute nue, cheveux coupes, a son costé avoit un *Scrinium* ou *pluteus* ou contenoist les papiers. C'est la marque du Senateur. Dans deux autres niches, il y a deux statues de figures aussy habillées a la romaine en toge, mais sans jambes ny bras et avec des testes rapportées ».

120. Perrault 1669, 216 « Les autres statues sont une grande de cinq à six pieds, de marbre, à qui les mains manquent ; elle est vêtue de *togatus*, assez entière d'ailleurs ». Ces caractéristiques sont les mêmes que celles des statues trouvées sur le mont Judaïque.

121. Il est rare trouver un portrait impérial couronné au delà de l'époque julio-claudienne, Rosso 2006, 107.

122. *Ibid.*, « il a à ses deux côtés deux têtes de plein relief enchâssées dans le mur. Il y en a une que a le nez cassé, mais du reste fort belle ; elle est d'un marbre gris, tirant sur le minime, très fin et très poli ». Il existe une tête interprétée comme Claude, conservée en Allemagne dont l'origine semble être Bordeaux, Fittschen 1977, réplique i ; Rosso 2006, 499.



Fig. 13. - Plan de Burdigala avec les monuments cités dans l'article (E. Jean-Courret).

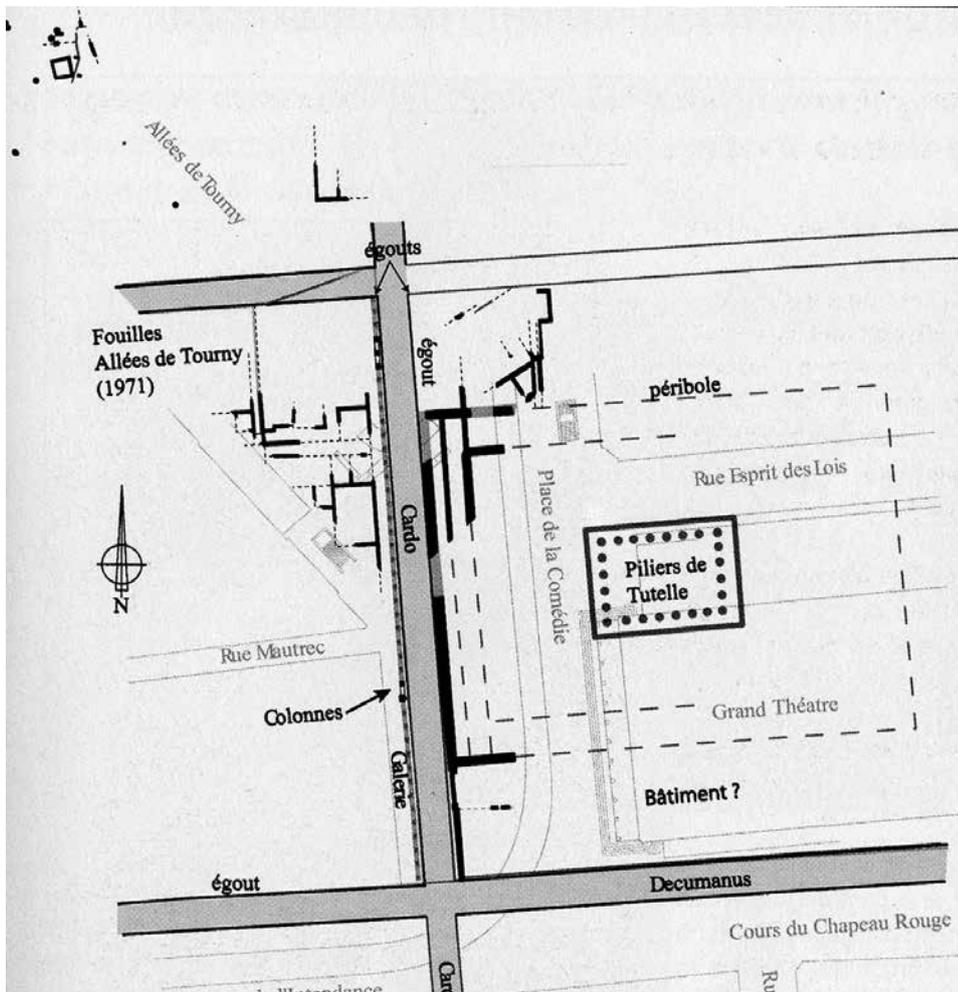


Fig. 14. - Plan du secteur des Piliers-de-Tutelle selon W. Migeon (Barraud & Migeon 2005, 45).

la colonnade corinthienne<sup>123</sup> située près de la Garonne, traditionnellement dénommée les « Piliers de Tutelle »<sup>124</sup> ; d'autre part, la muraille du Bas-Empire. Si la première a été détruite en 1677 par Vauban sur ordre de Louis XIV pour agrandir la forteresse royale du château Trompette, nombreux sont les érudits, notamment du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles, qui ont pu la voir, la décrire et même la dessiner<sup>125</sup>. Pour des générations de chercheurs, « les Piliers de Tutelle » ont marqué l'emplacement du forum de *Burdigala*. De son côté, le tracé de la muraille du Bas-Empire<sup>126</sup> a psychologiquement conditionné la réflexion topographique sur la ville antique. Construite vraisemblablement à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>, elle enfermait la ville dans un rectangle orienté ouest-est : le côté oriental longeait la Garonne ; son parallèle occidental était la rue des Remparts, juste à la limite du mont Judaïque<sup>128</sup>. À partir de ces nouveaux limites urbains, on a toujours mal perçu la ville du Haut-Empire du côté de l'ouest, dans une zone dénommée peut-être à tort périphérique, sur laquelle les différents plans proposés de *Burdigala* sont très peu explicites.

Les interprétations associées à ces deux monuments sont importantes pour comprendre l'ensemble monumental du mont Judaïque car elles concernent la localisation du centre public et l'établissement des limites de la ville. Revenons donc sur l'interprétation des « Piliers de Tutelle » et sur

123. Elle était composée par 24 colonnes sur un stylobate de 30 pour 22 m.

124. Les érudits bordelais ont considéré qu'on avait ici, comme dans d'autres villes du Sud-Ouest, le sanctuaire de la déesse tutélaire de *Burdigala*, le temple de la Tutelle. Bien que réutilisée dans la muraille, la dédicace à la Tutelle datée du 224 p.C. (*IRB*, 1, p. 59-66, n° 20 = *CIL*, XIII, 850a) découverte en 1828 près du cours de l'Intendance a été associée à cette interprétation.

125. Outre le dessin de E. Vinet, nous devons un relevé à Cl. Perrault déjà mentionné comme témoin du monument de la mairie. Une description détaillée des éléments qui le composaient, de la bibliographie ainsi que des interprétations dans Barraud & Caillabet-Duloum 2004, 246-247.

126. Généralement dénommée *castrum* dans les publications bordelaises.

127. Garmy & Maurin 1996, 75-76.

128. Voir son parcours dans le plan de *Burdigala*, pl. XV.

les limites de la ville antique avec les nouvelles données, proposées par la recherche archéologique de ces dernières années.

Les Piliers de Tutelle : les fouilles réalisées en 2003 à l'occasion de la construction du tramway ont exhumé le soubassement en petit appareil du péribole d'un temple et non les portiques d'un forum<sup>129</sup> (fig. 14) ; elle ont permis aussi, à partir des données stratigraphiques, de dater la construction du bâtiment sous Hadrien<sup>130</sup>. Cette chronologie concorde avec les dernières propositions de la datation des sculptures du deuxième étage de la colonnade. Par conséquent, et malgré ce que l'on a pu penser, le premier forum de la ville n'était pas là<sup>131</sup>. Les « Piliers de Tutelle » étaient un ensemble religieux dont la structure, peut-être complexe, nous échappe<sup>132</sup>. On remarque cependant sa relation directe et presque axiale avec le mont Judaïque.

La muraille du Bas-Empire et les limites de *Burdigala* du Haut-Empire : à partir de sa courtine monumentale, on perçoit mal la fin de la ville du Haut-Empire du côté de l'ouest, dans une zone dénommée peut-être à tort périphérique, sur laquelle les différents plans proposés de la ville antique sont très peu explicites car les représentations partent toutes de la muraille tardive. Pourtant, l'amphithéâtre, dénommé « Palais Galien »<sup>133</sup>, semble reporter les limites de *Burdigala* sensiblement plus à l'ouest car, dans le cas contraire, il resterait isolé, ce qui rencontre peu de parallèles dans le monde romain<sup>134</sup>. Ce monument et la découverte de deux nécropoles<sup>135</sup> ont permis de proposer un développement de la ville vers le nord-ouest. Le sud-ouest restait toutefois encore vide de vestiges. Mais c'est précisément là que sont situés le mont Judaïque et l'endroit de la découverte des portraits julio-claudiens.

Les dernières recherches archéologiques bordelaises effectuées dans ce secteur, malgré l'état extrêmement fragmentaire des découvertes, semblent confirmer une occupation ancienne de cette partie de *Burdigala*, considérée jusqu'ici à la marge de l'urbanisme du Haut-Empire. Ainsi, les fouilles de l'îlot Bonnac, situé immédiatement au sud de l'endroit où ont été trouvés les hommages impériaux, on a exhumé un bassin pavé en *opus spicatum* de 30 m<sup>2</sup>, associé à un deuxième bassin et à un hypocauste. Selon ses fouilleurs, « ces structures pourraient appartenir à un vaste ensemble thermal »<sup>136</sup>. Au nord-est, déjà sur le mont Judaïque et non loin des structures du prieuré Saint-Martin, a été mis au jour un temple du type *fanum*<sup>137</sup>. Il s'agit d'un petit bâtiment quadrangulaire (5,70 x 5,55 m) recouvert aussi d'un sol en *opus spicatum*. Il est entouré d'un enclos d'une surface de 400 m<sup>2</sup> ; à l'intérieur, on a trouvé la partie inférieure d'un piédestal en maçonnerie, recouvert d'enduit, la même structure que les bases ou plinthes des statues impériales étudiées ci-dessus<sup>138</sup>. La porte de la *cella* s'ouvrait

à l'est, directement sur la face principale du piédestal et de la statue qu'il devait soutenir, probablement un *simulacrum*. Outre son très probable caractère public<sup>139</sup>, c'est sa chronologie qui intéresse mon propos : ce qui a été interprété comme une tranchée de fondation contenait un as de Claude, ce qui donnerait une datation *post quem*<sup>140</sup>.

Les récentes avancées sur l'urbanisme de Bordeaux antique ont mis en relief deux éléments importants : le premier concerne la méconnaissance de l'emplacement du forum qui ne semblait pas être près des « Piliers de Tutelle » ; le second fait référence à l'occupation dès le début de l'Empire de la partie nord-ouest de la ville.

### Les parallèles antiques

Dès l'époque augustéenne et pendant les règnes des Julio-Claudiens, les galeries de portraits impériaux ont décoré l'Urbs et les cités provinciales sur les modèles des portraits officiels diffusés depuis Rome. On connaît bien la place de ces représentations dans des lieux publics des *ciuitates*<sup>141</sup>, très souvent dans différentes parties des forums, comme dans les entrées monumentales, sous les portiques de la place ou à l'intérieur

129. Migeon 2005.

130. *Id.* 2005, 118 et Barraud et Migeon 2005, 45. Cette chronologie semble confirmer une hypothèse proposée par J.-P. Bost qui avait daté les « Piliers de Tutelle » à l'époque d'Hadrien (Bost 2005, 98).

131. Rappelons cependant l'existence de deux *fora* dans certaines capitales de province, comme *Tarraco* et *Emerita*.

132. Je pense que les « Piliers de Tutelle » étaient la colonnade extérieure d'un temple périptère, et non le portique d'une place, qui eût du reste été située en un endroit facilement inondable.

133. Si l'étude définitive de cet ouvrage manque toujours, on est aujourd'hui certain qu'il n'a pas été construit au III<sup>e</sup> siècle, comme l'on a l'habitude de le penser pour des raisons « mythiques » mais du Haut-Empire.

134. Sur le palais Galien, voir les nouvelles propositions d'A. Bouet 2008.

135. Il s'agit de la nécropole de la place Charles Gruet et surtout de celle de Terre-Nègre, datée à partir de l'époque tiberienne (Caillabet-Duloum 1999 ; Barraud & Caillabet-Duloum 2004, 245).

136. Pons-Métois 2007. Cet ensemble de la première moitié du I<sup>er</sup> siècle a été détruit et couvert, au II<sup>e</sup> siècle, par une construction postérieure. Il s'agit d'un ensemble thermal beaucoup plus petit, peut-être associé à une maison.

137. Il est dénommé *fanum* suburbain situé à la périphérie de la ville dans la publication récente de Barraud & Caillabet-Duloum 2004, 253.

138. On trouve souvent ces structures à l'intérieur de ce type de monument.

139. Dans les contextes urbains, on trouve ces monuments dans des ensembles composés aussi du théâtre et des thermes, ou bien en bordure du forum (Fauduet 1993a, 103 et *Aed.* 1993b, 30-36).

140. Martin & Silhouette 1996 ; Barraud & Caillabet-Duloum 2004, 253. Cet ensemble religieux a été utilisé jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

141. Rose 1997 et Boschung 2002.

des basiliques, mais aussi près des temples associés aux centres publics. Les arcs <sup>142</sup> et les théâtres <sup>143</sup> ont également accueilli des statues impériales.

Ma première hypothèse a été de penser à un théâtre comme siège de la série honorifique bordelaise. En effet, au début du I<sup>er</sup> siècle p.C., on trouve communément des statues impériales dans les murs de scène <sup>144</sup> : parmi d'autres statues, les *uuluae* du *frons scaenae* pouvaient être décorées avec les effigies des membres de la famille impériale <sup>145</sup>. Un élément iconographique semble aller à l'encontre de cette localisation pour le groupe statuaire bordelais : quand l'empereur y est représenté, son effigie adopte souvent la nudité héroïque, c'est à dire, une nudité proche des dieux et des héros <sup>146</sup>, comme la statue d'Auguste dans le théâtre d'Arles <sup>147</sup> ou celle de Claude dans celui de Vaison la Romaine <sup>148</sup>. Toujours dans les théâtres, on connaît l'existence des salles annexes destinées à honorer la famille impériale <sup>149</sup>. L'exemple le plus connu est celui de Mérida, où une pièce des péristyles du théâtre était dédiée à Auguste et sa famille <sup>150</sup>. L'espace est consacré, car l'empereur Auguste est représenté *capite uelato*, avec la tête couverte, ce qui n'est pas le cas à Bordeaux. Les données iconographiques ne semblent donc pas conforter l'hypothèse d'un théâtre, d'autant plus que les vestiges architecturaux découverts sur le mont Judaïque ne le font pas non plus.

Les arcs monumentaux ont également reçu des statues de la famille impériale dès les débuts de l'Empire <sup>151</sup> et un des exemples les plus proches géographiquement est celui de Saintes, avec les statues Tibère et ses deux fils, Drusus II et Germanicus <sup>152</sup>. Cependant, je ne pense pas qu'il s'agisse d'un arc supportant des hommages impériaux découverts à Bordeaux et ceci pour plusieurs raisons : d'une part, les plaques de marbre ne correspondent pas à l'architecture d'un arc, dont l'architrave recevrait l'inscription ; ensuite, les statues ont été découvertes *in situ*, tombées à la renverse depuis leur support original qui ne devait pas être très haut (d'ailleurs, aucun arc n'a gardé des vestiges de leur statues sommitales) ; enfin, les vestiges architecturaux décrits par G. de Lurbe ne correspondent pas à ceux d'un arc.

Deux possibilités subsistent : le centre public et un temple ou sanctuaire qui, d'ailleurs, pouvait faire partie du forum. A l'époque julio-claudienne, les galeries des portraits à la famille impériale ont souvent décoré les *fora* <sup>153</sup> : centre des villes, ils étaient l'endroit où la répétition des modèles romains était plus visible, où l'adhésion au nouveau régime devait être plus évidente dans les cités des provinces. Plusieurs éléments privilégient cette piste d'interprétation : d'une part, l'extension du secteur monumental (si l'on tient compte des témoignages conjoints de Thevet et de G. de Lurbe) semble importante (du prieuré Saint-Martin ou milieu du cours Dijaux) et elle pourrait correspondre à une partie de la place entourée des portiques et

des bâtiments ; d'autre part, la densité des vestiges iconographiques y découverts irait dans le sens de l'interprétation de cet espace comme le centre public ; ensuite, les structures architecturales en cellules avec portiques, décrites sommairement par G. de Lurbe et Thevet, s'accordent bien avec certains éléments des *fora*, les portiques et les *tabernae* ; mais enfin, la façon comme les statues masculines sont habillées, avec la toge et avec la tête non couvertes, est fréquente dans les effigies impériales exposés dans les centres publics. Comme l'a très bien montré D. Boschung <sup>154</sup>, les images de l'empereur et sa famille recevaient une grande partie de leur sens du contexte de leur exposition. Or, la représentation en toge des statues masculines privilégie l'aspect civique, et donc l'hypothèse d'une exposition de l'empereur et de sa famille au centre du pouvoir urbain <sup>155</sup>, c'est-à-dire bien évidemment le forum, avec ses bâtiments administratifs et son temple du culte impérial. C'est là que l'on trouve exposés les groupes dynastiques <sup>156</sup>, c'est là aussi que ces hommages classiques revêtent la plus grande variété de types et de tailles, tout particulièrement en Gaule <sup>157</sup>. Étant donné la forme envisageable des supports épigraphiques, il me semble très probable que les hommages bordelais étaient disposés sur une banquette ou sur des bases maçonnées multiples placées dans un secteur indéterminé du forum de Burdigala. Ces séries de statues sur piédestaux pouvaient être exposées directement sur la place, tout particulièrement sous les portiques qui l'entouraient, comme à *Ruscino*, voire à l'intérieur de la basilique de ce dernier, comme à *Veleia* et probablement à Béziers <sup>158</sup>, même

142. De Maria 1988.

143. Gros 1990 ; Boschung 2002, 78-94 ; Rosso 2006, 137-145.

144. Boschung 202, 78-94.

145. Selon Rosso 2006, 137, en Gaule seul treize statues impériales proviennent des théâtres, toujours en Narbonnaise.

146. Hüftmantel en allemand.

147. Boschung 2002, n° 23-1, p. 84 ; Rosso 2006, n° 111, p. 325-326.

148. Boschung 2002, n° 78, p. 142 ; Rosso 2006, n° 187, p. 413-416.

149. Gros 1990, 383-384 ; Rosso 2006, 137.

150. Rose 1997, n° 60.1 ; Boschung 2002, 79-80.

151. De Maria 1988 ; Gros 1996, 69-74 ; Boschung 2002, 95-117 ; Rosso 2006, 145-148.

152. Maurin 1978, 71-80 ; Boschung 2002, p. 99 ; Rosso 2006, n° 26-28 ; *ILA Santons*, 7.

153. Boschung 2002, 24-78.

154. *Ibid.*

155. On en trouve peu d'exemples de statues impériales en toge en Gaule, mais cette rareté tient simplement à l'état fragmentaire de la documentation (Rosso 2006, 105).

156. Rosso 2006, 124.

157. *Ibid.*, 141, avec les exemples de Béziers, Saint Bertrand de Comminges (Rosso 2006, n° 6-14), Glanum, Ruscino, Avenches (Rosso 2006, n° 42-45) et Aime en Tarentaise et probablement ceux de Saint-Paulien (Rosso 2006, n°36) Vienne, Narbonne et Saintes (Rosso 2000 et 2006, n° 30-35).

158. Il s'agissait d'un bâtiment situé du côté nord-ouest du forum, la basilique ou une de ses exèdres, Balty 1995, p. 123 ; Rosso 2006, p. 125.

si d'autres bâtiments sont tout à fait envisageables, comme un *Augusteum* ou un siège des corporations comme à *Rusellae*, même dans l'entrée monumentalisée, comme à Saint-Bertrand-de-Comminges<sup>159</sup>. C'était dans le centre de ville que la figure de l'empereur citoyen et législateur prenait tout son sens, comme le prouvent les parallèles archéologiques, et comme semblent le confirmer les sources médiévales qui rendent tout à fait vraisemblable la présence d'une basilique<sup>160</sup> à cet endroit.

Il reste cependant la possibilité d'interpréter le monument sur le mont Judaïque comme un temple, voir comme un sanctuaire. C'était, d'ailleurs, une des hypothèses de G. de Lurbe, même si les raisons qu'il donnait (l'étymologie et la présence de mosaïques) n'étaient pas les bonnes. Tout d'abord, et à la suite d'E. Rosso<sup>161</sup>, il faut rappeler que les *fora* avaient un ou plusieurs bâtiments religieux, souvent placés en position axiale où le culte impérial au sens large trouvait toute sa place ; il semble donc très probable que une bonne partie des statues impériales découvertes sur les forums aient une relation de dépendance avec le temple. Cette constatation permet d'asseoir l'hypothèse situant le forum de *Burdigala* dans le secteur du mont Judaïque. Les statues étudiées n'étaient pas des *signa* de culte mais des *statuae* honorifiques qui pouvaient se disposer dans les colonnades couvertes d'un temple, comme dans les temples géminés de *Glanum*, faisant partie des *ornamenta aedium*<sup>162</sup> : outre la présence de dédicaces honorifiques, les statues masculines n'avaient pas la tête voilée, ce qui rend difficile leur présence dans un espace consacré. D'ailleurs, en dehors de l'exemple de *Glanum*, les effigies impériales qui peuvent être associés, comme *ornamenta* ou comme *signa* de culte aux temples et aux sanctuaires sont très peu nombreuses, même si l'on doit imaginer que leur présence était très fréquente<sup>163</sup>.

Il reste à imaginer l'existence sur le mont Judaïque d'un sanctuaire isolé dédié à la famille impériale ou avec une partie architectural lui concernant (bien que la présence d'un groupe de statue à Bordeaux oblige à considérer qu'il s'agissait des décorations du sanctuaire et non des *signa* de culte). Si cette hypothèse doit pour le moment être retenue, les exemples des sanctuaires isolés de culte impérial manquent en Occident au Ier siècle, à différence de l'Orient, où les *Sebasteia* sont connus dès l'époque augustéenne : les propylées de celui d'Aphrodisias sont décorés avec une galerie de portraits de la famille impériale<sup>164</sup>. Il pourrait cependant s'agir d'un sanctuaire à une divinité inconnue dont une partie serait décorée avec une galerie de portraits de la famille régnante. En tout cas, il ne s'agissait pas d'un sanctuaire secondaire car, comme montrent les dernières découvertes de l'îlot Bonnac, cette partie de la ville n'était pas périphérique au début de l'Empire.

\*  
\* \*

Ma conclusion<sup>165</sup> est donc qu'un grand bâtiment public, probablement le forum<sup>166</sup> (retenons toujours le possible sanctuaire) de l'ancienne *Burdigala* s'élevait sur le mont Judaïque, comme le prouvent les récits du XVIe siècle, associés à des textes postérieurs, plus exactement autour de l'actuelle rue Georges Bonnac et à son croisement avec la rue du Château d'eau. C'est dans ces deux rues que l'on a trouvé des murs de portiques et des statues, non seulement celles de la famille julio-claudienne, mais d'autres, perdues, dont l'identité reste un mystère. Ce monument se situerait donc près du possible *decumanus* que l'on s'accorde à reconnaître dans l'axe cours de l'Intendance - rue Judaïque et celui reconnu à partir de la Porte Dijeaux<sup>167</sup>, bien que les dernières découvertes montrent des changements inespérés dans les orientations du parcellaire. Néanmoins, si l'on peut ainsi placer approximativement le monument du mont Judaïque dans le réseau urbain restitué de *Burdigala*<sup>168</sup>, l'insuffisante précision des données empêche toute proposition planimétrique plus poussée : même si les vestiges ont été trouvés *in situ*, les positions sont décrites de façon suffisamment vague pour qu'elles puissent fluctuer de quelques dizaines de mètres autour de cette zone. Cependant, il semble assez possible que les dédicaces de la famille julio-claudienne, trouvées à côté du prieuré Saint-Martin, aient été disposées à l'intérieur d'un bâtiment situé à l'ouest du centre public, peut être la basilique. S'il reste toujours l'espoir que

159. Avec les statues de Néron et sa mère, Agrippine la Jeune, Rosso 2006, 125.

160. L'hypothèse que la basilique du forum de *Burdigala* se situait dans cette partie de la ville antique est appuyée par le fait que l'endroit a reçu ensuite une fonction religieuse chrétienne, comme c'est assez fréquemment le cas pour ce type de bâtiment (Rosso 2006, 124) : sa partie nord est devenue l'église Saint-Martin à une époque très ancienne. Au VIe siècle, Grégoire de Tours cite deux fois une basilique Saint-Martin située hors les murs (*De virtutibus S. Martini* 3.50 ; 4.40). Cette église est dénommée à nouveau *basilica* dans le don de Saint-Martin que le duc d'Aquitaine Guillaume VII fait à l'abbaye de Maillezais, document conservé aux Archives de la Gironde (*AHG*, III, pièce n° II, p. 44 ; sur ces questions Higounet 1963, 75 qui considère possible qu'un poème de Fortunat, *Carm.*, 1.6, mentionne déjà cette *basilica*). Je dois ces informations à l'amitié de mes collègues Frédéric Boutouille et Ézéchiél Jean-Courret que je remercie à nouveau.

161. Rosso 2006, 129.

162. Gros 1981, 157 ; Balty 1991, 371.

163. Rosso 2006, 130.

164. Rose 1997, 164-166.

165. J'ai proposé les mêmes conclusions que dans mon article de 2008.

166. Seul R. Etienne a suggéré très timidement cette possibilité en 1962 : « il paraît plus raisonnable de croire qu'en un lieu élevé — acropole de *Burdigala* — fut édifié un temple du culte impérial ; ainsi se justifieraient les dédicaces à Drusus et à Claude, à moins qu'on ne pousse la hardiesse jusqu'à voir dans la présence de ces statues de magistrats la preuve que le mont Judaïque fut le forum primitif de la cité », Etienne 1962, 87 [il ignorait les résultats de nouvelles fouilles et considérait que les *togati* étaient des magistrats].

167. Barraud & Caillabet-Duloum 2004, 241-242.

168. Barraud 1988.

des nouvelles fouilles confirment ou infirment mon hypothèse, je pense que la façon dont les auteurs du XVI<sup>e</sup> ont décrit les découvertes montre la dégradation importante que les vestiges antiques ont subie dès cette époque, qui a continué jusqu'à nos jours, dans une zone très construite. Les mêmes textes mentionnent aussi que les vestiges étaient bien conservés, ce qui prouverait un abandon ancien de cet espace comme centre public de la ville vers la fin du Haut-Empire, avec un déplacement des activités autour de celui qui semble avoir été progressivement le vrai centre de cette ville portuaire, commerciale et extrêmement cosmopolite,<sup>169</sup> c'est-à-dire le port. C'est cette modification de l'habitat qui délaisse l'ancienne « acropole », comme R. Etienne appelait le mont Judaïque, au profit de la ville basse qui a permis de conserver ses structures et ses ornements, mais a empêché peut-être de réfléchir autrement sur *Burdigala*.

Les découvertes du XVI<sup>e</sup> siècle sur le mont Judaïque sont un remarquable exemple de la riche parure monumentale qu'avait reçue la ville de *Burdigala* à un moment bien plus ancien (au moins à partir du 25 p.C.) que ce que l'on pensait jusqu'à présent. Elles montrent l'existence d'un monument dont la typologie et les ornements étaient une réponse architecturale aux nécessités politiques de la cité à partir de l'époque augustéenne, plus exactement entre 16 et 13 a.C.<sup>170</sup>, quand les Bituriges Visisques, fraîchement installés sur les bords de la Garonne<sup>171</sup>, ont été érigés en *ciuitas*, d'ailleurs de condition juridique "libre", et ont reçu *Burdigala* pour chef-lieu. Si les débuts de la ville romaine étaient établis sur le même site que l'établissement indigène<sup>172</sup>, notamment en ce qui concerne l'habitat privé, la création des espaces nécessaires au déroulement de la vie publique selon les modèles romains a poussé très vite l'extension de la ville vers l'ouest.

Si l'on avait pu imaginer que fût situé près de son fleuve navigable<sup>173</sup> le forum d'une cité portuaire, le choix d'établir celui-ci au mont Judaïque n'en était pas moins logique : c'était d'abord l'endroit le plus élevé des alentours, presque vide de constructions antérieures ; ensuite, sa position relativement dominante<sup>174</sup> avait pu lui attirer des attributions religieuses indigènes. Mais construire à cet endroit un centre public, tout au moins un sanctuaire dédié à l'empereur et à sa famille, répondait aussi à d'autres objectifs que le respect des traditions locales. D'abord cela permettait de le placer loin du danger des inondations de la Garonne, mais ensuite et surtout de créer là une scénographie urbanistique : le monument devait se voir dans toute la ville. Mais il était aussi un peu excentré, ce qui a pu entraîner progressivement la perte de son importance.

Encouragées dès l'époque par d'Auguste par l'élévation de leur bourgade en cité, les élites bordelaises ont entrepris un vaste programme urbain qui était destiné à montrer leur adhésion à Rome et à l'empereur. La série d'hommages à la

*domus Augusta* faisait partie intégrale de cette initiative. C'est sous Tibère que les grands chantiers publics ont dû vraiment commencer et cette date semble se confirmer avec la série de portraits. Sur le mont Judaïque tout au moins, il y avait à la fin du règne de cet empereur un bâtiment achevé, peut-être la basilique du forum, peut-être des portiques ou quelque autre bâtiment public, puisqu'on a pu y loger la statue sur piédestal de Drusus III. De plus, on ne peut pas exclure que l'érection de la série d'hommages ait commencé plus tôt. Cette monumentalisation a continué tout au long de l'époque julio-claudienne, quand on a élevé la suite des monuments honorifiques que je viens d'étudier.

Il faut insister sur le rôle de ces élites bordelaises qui ont pris en charge ce programme monumental à la romaine. Le forum et sa parure ont été, sans aucun doute, leur premier objectif. Et leur caractère monumental était certainement à la hauteur des prétentions des épais Bordelais dont se moquait Martial<sup>175</sup>. Et ces prétentions devaient être très fortes, dans une cité où, au milieu du I<sup>er</sup> siècle, le *praetor* C. Iulius Secundus a été en mesure de donner par disposition testamentaire deux millions de sesterces de sa fortune personnelle pour réaliser des adductions d'eau et des fontaines<sup>176</sup>. Ce pourrait être lui, ou l'un de ses parents ou quelque autre notable de même rang et de même fortune qui, presque au même moment, payait la statue de l'empereur Claude. Pour mieux se représenter ce que pouvait être l'apparence et la richesse du monument qui les abritait, il faut rappeler la facture et le marbre des *togati* qui prouvent l'arrivée très précoce à *Burdigala* de produits de luxe et la probable intervention d'artistes italiens.

169. Bost 2002 ; Sireix 2005b.

170. Bost 2005, 96.

171. Hiernard 1984 et 1997.

172. Bost 2005, 96. Rappelons que les découvertes archéologiques d'époque protohistorique permettent de suggérer que l'établissement antérieur à l'époque augustéenne était situé sur la terrasse de grave du Puy-Paulin, entre les allées de Tourny et la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Porte Dijeaux (Barraud & Caillabet-Duloum 2004, 239). Sur Bordeaux protohistorique, voir aussi Barraud, dir. 1988 et Sireix, dir. 1997.

173. À ce propos, je rappellerai que, même si l'on considère que le forum se situait autour des « Piliers de Tutelle », ceux-ci étaient assez éloignés du port, le centre commercial toujours préservé.

174. Étienne 1962, 87 lui attribue le nom d'acropole.

175. *Ep.* 9.32.6.

176. Il y a cinq inscriptions qui décoraient des fontaines en différents endroits de la ville (*IRB*, I, p. 111, n° 30a ; *CIL*, XIII, 596 ; *IRB*, I, p. 112, n° 30b = *CIL*, XIII, 597 ; *IRB*, I, p. 112, n° 30c = *CIL*, XIII, 598 ; *IRB*, I, p. 113, n° 30d = *CIL*, XIII, 599 ; *IRB*, I, p. 113, n° 30e = *CIL*, XIII, 600). Les critères internes (noms et fonction du dédicant) permettent de les dater de l'époque julio-claudienne, avec une préférence pour les règnes de Tibère ou de Claude.

Finalement, quand on considère la chronologie et les caractéristiques monumentales et idéologiques des découvertes du mont Judaïque, on est conduit à revenir sur le débat relatif à la capitale de l'Aquitaine sous le Haut-Empire <sup>177</sup>. Bien évidemment, ces découvertes ne prouvent pas que *Burdigala* a été, dès le début de l'existence de celle-ci, la capitale de la province, mais elles prouvent en tout cas que, sous le règne de Tibère, la ville avait pu mettre en œuvre un vaste programme monumental, ce qui n'avait jamais été souligné auparavant.

Cela veut dire que le développement architectural de Bordeaux peut-être mis sur le même pied que d'autres villes d'Aquitaine, Saintes notamment. Il me semble donc que l'argument de la monumentalisation pour désigner la capitale de la province doit être désormais reconsidéré.

---

177. Sur la question, Maurin 1978, 132-140 ; Maurin et al. 1992, 28 ; Haensch 1997, 135-136 ; Tranoy 2004, 236.

## Bibliographie

- Amelung, W. (1908) : *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, Berlin.
- Ando, C. (2000) : *Imperial ideology and Provincial Loyalty in the Roman Empire*, Berkeley.
- Apianus, P. et B. Amantius (1534) : *Inscriptiones sacrosanctae vetustatis*, Ingolstadt.
- Arrerac, J. d' [1625 a] : *Panegyricque à la ville de Bourdeaux*, Bordeaux.
- Arrerac, J. d' [1625 b] : *Trois divers traictez*, 2. Partie. *De la Vanité : des dignitez et grandeurs et des offices*, Bordeaux.
- Balty, J.-Ch. (1988) : « Groupes statuaires impériaux et privés e l'époque julio-claudienne », *Quaderni de la Ricerca scientifica. Ritrato ufficiale e ritratto privato. Atti della II Conferenza Internazionale sul Ritratto Romano (Roma, 1984)*, Rome, 31-46.
- Barraud, D. (1984) : « Chronique d'archéologie bordelaise : Ilot Saint-Christoly, rue Fondaudège, Place de la Victoire, rue du Cancéra, rue Ségalier, rue des Frères Bonie, place Gambetta », *Revue Archéologique de Bordeaux*, 75, 3-7.
- Barraud, D. (1985) : « Chronique d'Archéologie bordelaise : Place Gambetta, rue des Frères Bonie, rue de Lalande », *Revue Archéologique de Bordeaux*, 76, 5-8.
- Barraud, D. (1988) : « Le site de la France, origines et évolution topographique de Bordeaux antique », *Aquitania*, 6, 3-59.
- Barraud, D. et G. Caillabet-Duloum (2004) : « *Burdigala*. Bilan de deux siècles de recherches et découvertes récentes à Bordeaux », *Simulacra Romae. Roma y las capitales provinciales del Occidente Europeo. Estudio Arqueológico (Tarragona, 2004)*, Tarragone, 239-271.
- Barraud, D. et W. Migeon (2005) : « Les monuments publics : nouvelle découverte », *Archéologia*, n° 424, 44-45.
- Barraud, D., J. Linères et L. Maurin (1996) : « L'enceinte de Bordeaux », in : Garmy & Maurin 1996, 15-80.
- Baurein, J. (1785 a) : *Recherche sur la ville de Bordeaux. Complément des Variétés bordelaises*, Bordeaux, 2e éd. 1876, 3e éd. 1999.
- Baurein, J. (1785 b) : *Variétés bordelaises ou essai historique et critique sur la topographie ancienne et moderne du diocèse de Bordeaux*, Bordeaux, 2e éd. 1876 (3 vol.), 3e éd. 1999 (4 vol.).
- Berchon, M. (1890) : « Le baron de Caila, archéologue girondin (1744-1831) », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 30, 59-183.
- Bernadau, P. (1805) : « Notice archéologique sur un pavé de mosaïque, découvert près l'église St.-Seurin-les-Bordeaux », *Bulletin polymathique*, 3, 177-183.
- Boschung, D. (1990) : « Die Präsenz des kaiserhauses in öffentlichen Bereich », *Stadt und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit (Madrid, 1987)*, Munich, pp. 391-400.
- Boschung, D. (2002) : *Gens Augusta, Untersuchungen zu Aufstellung, Wirkung und Bedeutung der Statuengruppen des julisch-claudischen Kaiserhauses*, Mainz am Rhein.
- Bost, J.-P. (2002) : « Bordeaux, ville cosmopolite sous le Haut-Empire romain » *Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 1, 9-26.
- Bost, J.-P. (2005) : « L'Antiquité, du Second Age du Fer à la conquête franque », in : Figeac 2005, 86-124.
- Bost, J.-P., F. Didierjean, L. Maurin, J.-M. Roddaz, dir. (2004) : *Guide archéologique de l'Aquitaine celtique à l'Aquitaine romane (VIe siècle av. J.-C. – XIe siècle ap. J.-C.)*, Bordeaux-Santander.
- Bouet, A. (2008) : « Amphithéâtres et sanctuaires du culte impérial en Occident romain : les liens urbanistiques », A. Bouet éd., *D'Orient et d'Occident. Mélanges offerts à Pierre Aupert*, Ausonius-Editions, Mémoires 9, Bordeaux, 269-293.
- Bourdeille, P. de (1600 ?) [1876] : *Oeuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publiées d'après les manuscrits avec variantes et fragments inédits pour la Société de France, t. IX, Des dames*, Paris.
- Boutruche, R. (1966) : *Bordeaux de 1453 à 1715. Histoire de Bordeaux*, vol. III, Bordeaux.
- Caila, P.-M. (1812 a) : *Dissertations sur les monuments antiques qui intéressent la ville de Bordeaux*, manuscrit inédit.
- Caila, P.-M. (1812 b) : *Etat par ordre chronologique des découvertes des pierres sépulcrales, inscriptions, autels, statues, cippes et autres monuments, pour servir à l'histoire de la ville de Bordeaux*, manuscrit (cité dans l'édition critique de P. Courteault, voir infra).
- Caila, P.-M. (1812 c) : *Muséum de monuments antiques de la Ville de Bordeaux. Notices sur les statues, autels, cippes, inscriptions rassemblés dans la salle des monuments du Muséum de la ville de Bordeaux*, manuscrit inédit.
- Caillabet-Duloum, G. (1999) : *Les nécropoles gallo-romaines de Bordeaux sous le Haut-Empire : types de sépultures et inventaire du mobilier funéraire*, mémoire de maîtrise inédite, Université de Bordeaux III.
- Choul, G. de (1556) : *Discours de la Religion des anciens romains, Illustré d'un grand nombre de medailles, & de plusieurs belles figures retirées des marbres antiques, qui se trouvent à Rome, & par notre Gaule*, Lyon, 1556 (rééd. 1672).
- Corsini, E. (1763) : *Series Praefectorum Urbis ab Urbe condita ad annum usque 1353 sive a Christo nato*, Pisa.
- Courteault, P. (1918-1919) : « Etat des découvertes archéologiques faites à Bordeaux de 1440 à 1812 », *Revue Archéologique de Bordeaux*, 51-131.
- Courteault, P. (1940) : « Légende épigraphique à Bordeaux », *REA*, 600-608.
- Demont, E. et M. Favre, éd. (2006) : *Herman Van Der Hem (1619-1649), un dessinateur hollandais à Bordeaux et dans le Bordelais au XVIIe siècle en 2 volumes*. Catalogue raisonné des dessin, Bordeaux.
- Dezeimeris, A. (1879) : « Remarques sur des inscriptions antiques, récemment découverts à Bordeaux », *Revue Archéologique de Bordeaux*, VI, 1879, p. 4-66.
- Drouyn, L. (1874) : *Bordeaux vers 1450*, Bordeaux.
- Ducourneau, A. (1842-1844) : *La Guienne historique et monumentale*, Bordeaux, 3 vol.
- Espérandieu, E. (1908 a) : « La Messaline de Bordeaux », *Revue Archéologique* 13.
- Espérandieu, E. (1908 b) : *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. t. II. Aquitaine*, Paris.
- Etienne, R. (1962) : *Bordeaux antique, Histoire de Bordeaux*, t. 1, Bordeaux.
- Fauduet, I. (1993 a) : *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums*, Paris.
- Fauduet, I. (1993 b) : *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris.

- Figeac, M., dir. (2005) : *La Gironde de la Préhistoire à nos jours*, Bordeaux.
- Fittschen, K. (1977) : *Katalog der antiken Skulpturen in Schloss Erbach*, Berlin.
- Garmy, P. (1985) : « Bordeaux : 10, rue Porte-Dijéaux, rue des Frères Bonie, Ilot Saint-Christoly, 17 place Pey-Berland, Informations archéologiques ?, Circonscription Aquitaine », *Gallia*, 43, 225-229.
- Garmy, P. et L. Maurin, dir. (1985) : *Enceintes romaines d'Aquitaine : Bordeaux, Dax, Périgueux, Bazas*, Documents d'Archéologie Française 53, Paris.
- Garriguet, J. A. (2001) : *La imagen del poder imperial en Hispania. Tipos estatuarios, Corpus signorum Imperii Romani*. España, vol. II, fac 1, Murcie.
- Goette, H. R. (1988) : « Mulleus - embas - calceus. Ikonographische Studien zu römischem Schuhwerk », *JdI*, 103, 401-464.
- Goette, H. R. (1990) : *Studien zu römischen Togadarstellungen*, Beiträge zur Erschliessung hellenistischer und kaiserzeitlicher Skulptur und Architektur 10, Mayence.
- Goyau, G. (1894) : « Le vieux Bordeaux à la bibliothèque impériale de Vienne », *MEFR*, 14, 459-485.
- Graevius, J. G. (16323-1703) : *Thesaurus Antiquitatum Romanorum*, 12 vol., Leyden (réed. Venise, 1732-1737).
- Gros, P. (1990) : « Théâtre et culte impérial en Gaule Narbonnaise et dans la Péninsule Ibérique », *Stadtbild und Ideologie. Die Monumentalisierung hispanischer Städte zwischen Republik und Kaiserzeit*. (Madrid, 1987), Munich, 380-390.
- Gros, P. (1995) : « Le culte impérial dans la basilique judiciaire de Carthago », *Karthago*, 223, 45-56.
- Gros, P. (1996) : *L'architecture romaine du début du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire, I : Les monuments publics*, Paris.
- Gros, P. (2002) : « La fonction politique des monuments du spectacle dans le monde romain sous le Haut-Empire », in : *Ludi romani. Espectáculos en Hispania Romana*, Mérida, 25-40.
- Gruter, J. (1602) : *Inscriptiones antiquae totius orbis Romani*, Heidelberg.
- Guillemain, J. (2002) : *Recherches sur l'antiquaire lyonnais Guillaume du Choul (ca. 1496-1560)*, thèse inédite soutenue en 2002 à la Sorbonne.
- Haensch, R. (1997) : *Capita provinciarum. Statthalterseite eine Provinzialverwaltung in der Römischen Kaiserzeit*, Mainz am Rhein.
- Hallett, J. P. (1984) : *Fathers and Daughters in Roman Society. Women and the Elite Family*, Princeton.
- Hann, U. (1994) : *Die Frauen des römischen Kaiserhauses und ihre Ehrungen im griechischen sten anhand epigraphischer und numismatischer Zeugnisse von Livia bis Sabina*, Sarebruck.
- Hentzner, P. (1629) : *Itinerarium Germaniae, Galliae, Angliae, Italiae*, Nuremberg.
- Hiernard, J. (1984) : « La numismatique et la question des Bituriges Vivisques », *Keltische Numismatik und Archaeologie*, BAR, Intern. Series, 200, 1984, p. 130-149
- Hiernard, J. (1997) : « Bituriges du Bordelais et Bituriges du Berry : l'apport de la numismatique », *Revue Archéologique de Bordeaux*, 87, 61-65.
- Higounet, Ch. (1963) : *Bordeaux pendant le Haut Moyen Age, Histoire de Bordeaux, t. 2*, Bordeaux.
- Hurler, F. (1997) : *Les collègues du prince sus Auguste et Tibère*, ColLEFR 227, Rome.
- Jean-Courret, E. (sous presse a) : « Civitatis Burdegalensis in Aquitanea genuina descriptio » : une représentation de Bordeaux vers 1525-1535 ».
- Jean-Courret, E. (sous presse b) : *La morphogenèse de Bordeaux, des origines à la fin du Moyen Age : fabrique, paysages et représentations de l'Urbs*, thèse de l'Université de Bordeaux III, inédite.
- Jouannet, F. (1837) : *Statistique du département de la Gironde*, Paris, t.I.
- Jullian, C. (1890) : *Inscriptions romaines de Bordeaux*, 2 vol., Bordeaux (=IRB).
- Jullian, C. (1895) : *Histoire de Bordeaux*, Bordeaux.
- Kienast, D. (2004) : *Römische kaisertabelle. Grundeügender römischen Kaiserchronologie*, Darmstadt, 2<sup>ème</sup> édition.
- Kleiner, D.E.E. (1991) : « The Roman Toga », *JRA*, 3, 219-221.
- Künzl, S. (1997) : « Antonia Minor – Porträts und Porträt-Typen », *JRGZ*, 441-495.
- Lalanne, L. éd. (1864-1882) : *Oeuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, publiées d'après les manuscrits avec variantes et fragments inédits pour la Société de France*, 11 t., Paris.
- Lepelley, C. (1994) : « Le souci de préserver les statues des dieux païens à l'époque théodosienne », *BSAF*, 193-198.
- Lurbe, G. de (1590) : *Budigalensium ["sic"] rerum chronicon*, Bordeaux.
- Lurbe, G. de (1591) : *De Illustribus Aquitaniae viris, a Constantino magno usque ad nostra tempora, libellus*, Bordeaux.
- Lurbe, G. de (1592) : *De Scholis literariis omnium gentium*, Bordeaux.
- Lurbe, G. de (1593) : *Garumna, Aurigera, Tarnis, Oldus, Durannius, Aturrus, et Carantonus, cum onomastico gallico omnium Aquitaniae urbium additis è regione latinis nominibus quae apud antiquos scriptores leguntur*, Bordeaux.
- Lurbe, G. de (1594-1595) : *Chronique bourdeloise, composée cy-devant en latin par Gabriel de Lurbe et par luy de nouveau augmentée et traduite en françois, avec deux siens discours cy-devant imprimez, l'un de la conversion du Roi, l'autre des antiquitez n'aguières trouvées hors la dicte ville*, Bordeaux.
- Lurbe, G. de (1619-1620) : *Chronique bourdeloise composée cy-devant en latin par Gabriel de Lurbe et par luy de nouveau augmentée et traduite en françois avec deux siens discours cy-devant imprimez, l'un de la conversion du Roy et l'autre des antiquitez n'aguières trouvées hors ladicte ville, depuis continuée et augmentée par Jean Darnal, Supplément des chroniques de la noble ville et cité de Bourdeaux, par Jean Darnal*, Bordeaux.
- Lurbe, G. de (1672) : *Chronique bourdeloise [de Gabriel de Lurbe], corrigée et augmentée depuis l'année 1620 jusques à présent. Continuation à la Chronique bourdeloise commençant l'année 1620 jusqu'à présent. - Supplément des chroniques de la noble ville et cité de Bourdeaux, par Jean Darnal [avec des additions]. - Privilèges des bourgeois de la ville et cité de Bourdeaux, octroyez et approuvez par Henri II, Charles IX, Henry III, Henry IV et Louys X*, Bordeaux.
- Lurbe, G. de (1703) : *Chronique bordeloise, corrigée et augmentée depuis l'année 1671 jusqu'au passage du roi d'Espagne l'année 1701, imprimée par les soins de Me Tillet - Supplément des Chroniques de la noble ville et cité de Bourdeaux, par Jean Darnal - Continuation à la Chronique commençant l'année 1620 jusqu'à présent. - Continuation de la Chronique bourdeloise, depuis le mois de décembre 1671 jusques à la fin de 1700. - Privilèges des bourgeois de la ville et cité de Bourdeaux, octroyez et approuvez par Henry II, Charles IX, Henry III, Henry IV et Louys XIII reveus et imprimez de nouveau en l'année 1667*, Bordeaux.
- Manderscheid, H. (1981) : *Die Skulpturenausstattung der kaiserzeitlichen Thermenanlagen*, Berlin.

- Martin, L. et H. Silhouette (1996) : « UGC, rue Castelnaud'Auros, Bordeaux (Gironde). Construction d'un complexe cinématographique. *Fanum suburbain du I<sup>er</sup> siècle ; habitats antiques ; fossés du Haut-Moyen-Age* », *Rapport inédit de fouille AFAN*, consulté au Service Régionale de l'Archéologie, côte BX 0908 SRA.
- Maurin, L. (1978) : *Saintes antique, des origines à la fin du VI<sup>e</sup> siècle*, Saintes.
- Maurin, L. (1989-90) : « Fouilles de la place Camille Jullian. Habitat antique », *Archéologie en Aquitaine*, 8, 40-42.
- Maurin, L. (1990) : « Remparts et cités dans les trois provinces du Sud-Ouest de la Gaule au Bas-Empire (dernier quart du III<sup>e</sup> siècle - début du V<sup>e</sup> siècle) », *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule : histoire et archéologie*, suppl. Aquitania 6, Bordeaux, 365-389.
- Maurin, L., J.-P. Bost et J.-M. Roddaz, dir. (1992) : *Les racines de l'Aquitaine. Vingt siècles d'histoire d'une région*, Toulouse.
- Maurin, L. et M. Navarro Caballero (sous presse) : *Inscriptions romaines de Bordeaux*.
- Migeon, W. (2005) : « Communauté Urbaine de Bordeaux 2002-2003. Mission Tramway. Rapport de Sondages-Diagnostics. Suivi des déviations de réseaux du Tramway de Bordeaux. Opérations 02-003-03-012, Bordeaux », *Rapport inédit de fouille INRAP*, consulté au Service Régionale de l'Archéologie, côte BX 1905 SRA.
- Molinier, E. (1886) : *Les Bronzes de la Renaissance. Les plaquettes*, Paris, in-8<sup>o</sup>.
- Munk Hojte, J. (2005) : *Roman Imperial Statue Bases from Augustus to Commodus*, Acta Jutlandica 80/2. Humanities series 78, Aarhus.
- Navarro Caballero, M. (1994) : « Estudio epigráfico de las nuevas inscripciones de Labitolosa, collaboration avec M. A. Magallón et P. Sillières, *Labitolosa* (La Puebla de Castro, Huesca). Informe de la 5<sup>o</sup> y de la 6<sup>o</sup> campañas de excavación de 1993 », *Bolskan*, 11, 119-132.
- Navarro Caballero, M. (1997) : « Estudio epigráfico de las nuevas inscripciones de Labitolosa, collaboration dans M. A. Magallón et P. Sillières, *Labitolosa* (La Puebla de Castro, Huesca). Informe de la 7<sup>o</sup> y de la 8<sup>o</sup> campañas de excavación de 1995 y 1996 », *Bolskan*, 14, 134-135.
- Navarro Caballero, M. (2001) : « Les femmes de l'élite hispano-romaine, entre la famille et la vie publique », in : Navarro Caballero & Demougín 2001, 191-201.
- Navarro Caballero, M. (2008) : « Du nouveau sur Burdigala : les hommages à la famille julio-claudienne », Bouet éd., *D'Orient et d'Occident. Mélanges offerts à Pierre Aupert*, Ausonius-Éditions, Mémoires 9, Bordeaux, 197-229.
- Navarro Caballero, M. et S. Demougín, éd. (2001) : *Élites hispaniques*, Ausonius. Études, 6, Bordeaux.
- Perrault, Cl. (1669) : *Voyage à Bordeaux*, manuscrit édité en 1909 par P. Bonnefon à la suite des Mémoires de Ch. Perrault.
- Pigon, J. (1993) : « Drusus imperator ? : an episode in the fall of Sejanus in Tacitus, Suetonius and Cassius Dio », *Études sur l'histoire Gréco-Romaine = Studia z dziejów Grecji i Rzymu*, Acta Universitatis Wratislaviensis. Antiquitas, 18, Wrocław, 183-190.
- Polascher, K. (1973) : *Studien zur Ikonographie der Antonia Minor*, Rome.
- Pons-Métou, A. (2007) : « Bordeaux. Ilot Bonnac », *Bilan scientifique de la région Aquitaine 2005*, Paris.
- Pontanus, J. I. (1612) : *Itinerarium Germaniae, Galliae, Angliae, Italiae, cum index locorum at que uerborum de rerum*, Nüremberg.
- Rose, Ch. Br. (1997) : *Dynastic-Commemoration and Imperial Portraiture in the Julio-Claudian Period*, Cambridge.
- Rosenbaum, E. (1960) : *A Catalogue of Cyrenaican portrait sculpture*, Londres.
- Rosso, E. (2006) : *L'image de l'empereur en Gaule romaine. Portraits et inscriptions*, Paris.
- Saletti, C. (1968) : *Il ciclo statuario della basilica di Velleia*, Milan.
- Sanloutius, L. (début du XVII<sup>e</sup> siècle) : « *Manuscrit sans titre* », B. N. Lat. 17575.
- Schmidt, E.E. (1967) : *Römische Frauenstatuen*.
- Scholz, B.I. (1992) : *Untersuchungen zur Tracht der Römischen Matrona*, Cologne.
- Schulacher, L. (1976) : « Das Ehrendekret für M. Nonius Balbus aus Herculanum (AE, 1947, 53) », *Chiron*, 6, 165-184.
- Seguier, J.-F. (vers 1749) : *Inscriptionum antiquarum Index absolutissimus. In quo Graecarum Latinarumque Inscriptionum omnium quae in editis Libris reperi potuerunt prima verba describuntur ; operumque in quibus referuntur loca indicantur. Etruscarum et Exoticarum Indice ad calcem adiecto*, manuscrit de la Bibliothèque nationale, Paris, n<sup>o</sup> 16934 et n<sup>o</sup> 16935.
- Seguier, J.-F. (vers 1750) : *Index antiquarum inscriptionum quae in diversis operibus reperiuntur*, manuscrit de la Bibliothèque nationale, Paris, n<sup>o</sup> 16933.
- Sincerus, J. (1616) : *Itinerarium Galliae. Ita accommodatum ut eius ductu mediocri tempore tota Gallia obiri, Anglia & Belgium adiri possint : nec bis terve ad eadem rederlo : oporteat : notatis cuiscumque loci, quas vocant, Deliciis. Cum appendice de Burdigala*, Amsterdam (réed. 1627).
- Sireix, Ch. (1988) : « Le chantier de Grands-Hommes », *Archéologie en Aquitaine*, 7, 34-36.
- Sireix, Ch. (2005 a) : « Bordeaux-Burdigala et la Bretagne romaine, quelques témoins archéologiques du commerce atlantique », *Aquitania*, 21, 241-251.
- Sireix, Ch. (2005 b) : « *Burdigala* et les Bituriges Vivisques », *Archéologia* 424, 33-39.
- Sireix, Ch. dir. (1997) : *Les fouilles de la place des Grands-Hommes à Bordeaux*, Pages d'Archéologie et d'Histoire Girondines 3, Bordeaux.
- Tamizey de Larroque, M. (1881) : « La Messaline de Bordeaux », *Bulletin archéologique de Bordeaux*, 8, 129-139.
- Thevet, A. (1575) : *La Cosmographie universelle. Illustrée de diverses figures des choses plus remarquables veues par l'Auteur, & incogneués de noz Anciens & Modernes*, Paris.
- Tranoy, L. (2004) : « *Mediolanum Santonum*, Saintes : de la fondation jusqu'à l'époque julio-claudienne », *Simulacra Romae. Roma y las capitales provinciales del Occidente Europeo. Estudio Arqueológico (Tarragona, 2004)*, Tarragona, 223-237.
- Traversari, G. (1960) : *Statue iconiche femminili Cirenaiiche*, Rome.
- Venuti, F. (1754) : *Dissertations sur les anciens monuments de la ville de Bordeaux, sur les gahets, les antiquités et les ducs d'Aquitaine ; avec un traité historique sur les monnaies que les Anglais ont frappées dans cette province*, Bordeaux.
- Wood, S. E. (1999) : *Imperial women. A study in public images 40 B.C.-A.D. 68*, Leiden, Boston, Cologne.
- Wrede, H. (1981) : *Consecration in formam deorum. Vergöttliche Privatpersonen in der römischen Kaiserzeit*, Magence.
- Zanker, P. (1987) : « Drei Stadtbilder aus dem Augusteischen Rom », *L'Urbs. Espace urbain et histoire. (Rome, 1985)*, Rome, 475-489.